

droit et liberté

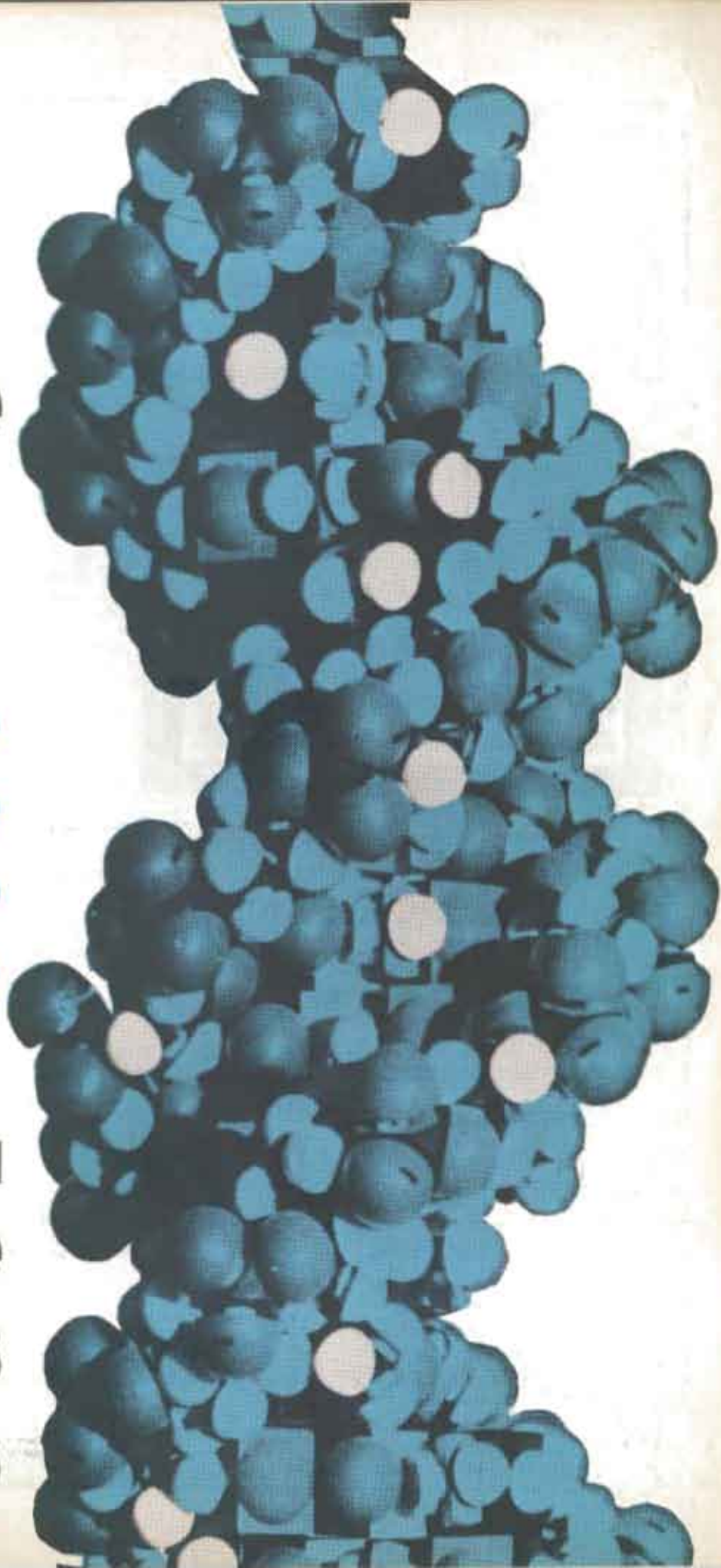
mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



5 f ■ septembre 1979 ■ n° 383

génétique
contre
«nouvelle»
droite

la sonacotra
règle
ses
comptes



synagogues

Soixante aquarelles de Serge Kantorowicz



VIENT DE PARAÎTRE
un ouvrage d'Art luxueux

*
"Synagogues"
portraits et personnages
*

L'esprit d'un peintre et d'un poète réunis dans la traduction d'un monde et d'une religion ou chacun est à la fois acteur et témoin.

Soixante quadrichromies précieuses, d'après les aquarelles de Serge Kantorowicz, format 120x160 mm, reliure entoilée avec jaquette en couleurs.

ART
Vrai

BON DE COMMANDE

A l'occasion des fêtes de "ROCH HACHANA", nous nous engageons à faire parvenir ce luxueux ouvrage d'art à la (ou aux) personne (s) de votre choix dans les plus brefs délais.

Notre envoi sera alors personnalisé par une carte jointe à l'intérieur sur laquelle figurera le nom de l'intéressé et le vôtre.

Veillez à cet effet, si besoin est, nous faire parvenir la (ou les) adresse (s) de votre (ou vos) heureux correspondant (s) en même temps que votre bon de commande et votre aimable règlement.

A remplir et à renvoyer à "ART VRAI" 18 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
Tel. 723 78 20 - Telex 660 492

Oui je désire acquérir exemplaire (s) de "Synagogues" que je vous règle au comptant 119,00 F seulement, par :

..... x 119,00 F = F

- Mandat poste joint
- Chèque bancaire joint (à libeller à l'ordre de "ART VRAI")
- Chèque postal joint

FRAIS D'ENVOI GRATUITS

N° RUE

PRENOM NOM

VILLE
(écrire en majuscules s.v.p.)

--	--	--	--	--	--

code postal

■ courrier ■

action originale et indépendance politique

Nos responsables nationaux (car je ne veux pas dire : « dirigeants ») se sont réjouis de l'extension que prend le mrp. Je me réjouis aussi de ce qui peut être interprété comme une prise de conscience antiraciste. Cependant, c'est bien connu qu'on peut mourir étouffé sous les embrassades de ses amis.

Je souhaite que le mrp réaffirme plus souvent sa totale indépendance politique vis-à-vis de tous les partis. Sinon, il finira par prendre l'aspect d'une courroie de transmission...

Je sais bien que les thèses les plus racistes sont un des fondements des programmes de l'extrême droite. Mais je crains fort que la xénophobie voilée, l'antisémitisme discret et sournois, le refus de celui « qui ne parle pas la langue », ou de celui « qui n'est pas né ici », tout cela ne soit ni de droite, ni de gauche.

C'est pourquoi je souhaite que le mrp conserve une action originale, celle d'hommes et de femmes de bonne volonté, venus de tous les horizons politiques.

Claire VILLEDON
64000 PAU

michel droit, les propagateurs et les provocateurs

M. Michel Droit exprime le dégoût, ce qui est son droit absolu, que lui inspire la dernière chanson de Serge Gainsbourg : « Aux armes et caetera... », ou la Marseillaise en reggae. On y verra, ou non, un crime de lèse-nation. L'auteur conclut par cette précision, nécessaire sans doute : S. Gainsbourg est juif.

Je cite l'article : « Dans ce domaine de l'antisémitisme, chacun sait que, s'il y a les propagateurs, il y a aussi, hélas ! les provocateurs, (c'est moi qui souligne) » En bref, S. Gainsbourg aurait porté un « mauvais coup dans le dos de ses corréligionnaires ».

M. Michel Droit pratique trop la plume pour qu'on le croie susceptible de laisser échapper des ambiguïtés involontaires.

Outre un subtil appel à la vindicte, de tels propos relèvent d'un sophisme inquiétant parce que répandu : le comble de l'insidieux n'est-il pas de faire porter la faute des manifestations racistes à ceux qui en sont les victimes ? Je pense à l'étonnement faussement naïf devant la « docilité » des juifs rallés pendant la seconde guerre mondiale (Vel d'Hiv...); ou encore à ces arguments pseudo-scientifiques sur un « seuil de tolérance » dont la seule manifestation objective est qu'il nous décharge, nous Français, de toute responsabilité dans le racisme anti-immigrés.

En matière de racisme, les manifestations

droit et liberté ■ n° 383 ■ septembre 1979

explicités, injures ou ratonnades, se combattent devant les tribunaux. Mais contre cette attitude perverse et raffinée, que peuvent les organisations antiracistes comme le mrp ? La question mérite d'être posée.

Pierre CHENARD
PARIS 15^e

il donne des vitamines aux antisémites

Ce que je reproche à Michel Droit, c'est 1^o d'accuser le chanteur Gainsbourg de profaner la « Marseillaise » à des fins mercantiles. Mercantiles : le voilà, le vieil argument qui incite à la haine et tombe sous le coup de la loi. J. et J. Tharaud doivent rire dans leur tombe ; ils ont des descendants qui voient partout le juif aux doigts crochus ! Je ne connais pas cette chanson et je suis assez étrangère à l'idée de profanation d'un chant, fût-il national. Chacun sait, qui connaît Gainsbourg, qu'il est iconoclaste sur les bords et provocateur — ô Boris Vian, réveille-toi !

2^o de dire que les juifs ont l'honneur de descendre d'un peuple persécuté. Je ne vois pas en quoi réside un pareil honneur d'être brûlé. L'honneur résiderait à mon avis plutôt dans la lutte pour le droit à la différence et contre le racisme. Là est l'honneur et il n'est ni juif ni autre, il concerne l'homme, et Gainsbourg n'est pas coupable de racisme. Michel Droit est coupable, lui, de faire croire que Gainsbourg, en déformant le rythme du chant national, attire sur sa communauté les foudres des racistes. Il serait donc, lui, juif, responsable des malheurs des juifs. Et le tour, odieux, est joué. Battez-vous la coulpe ! Je dirai pour conclure que Michel Droit donne « des vitamines aux plus détestables incriminations des antisémites » et qu'il aggrave son cas en faisant croire qu'il vient au secours des victimes juives du racisme.

Marie-Eve BENHAIEM
membre du mrp
PARIS 15^e

ma contribution contre le racisme au quotidien

Dans l'administration où je travaille, parmi mes collègues, j'ai noté depuis 13 ans un antisémitisme latent, insidieux, et un racisme contre les immigrés particulièrement vif et avoué. Dans le milieu de petits paysans où je suis née, la haine des juifs est ancrée de façon qui me paraît irrémédiable et les mêmes idées reçues pleuvent : « pas de juifs paysans, ils ont tué le Christ, juifs avant d'être Français... » qui me font bondir (mais j'ai toujours entendu ces préjugés). A vous qui luttez, je voudrais apporter ma petite contribution et faire profiter mes amis de votre publication.

De tout coeur.

Mme B.

des millions contre pétain

J'ai entendu récemment M. Henri Amouroux présenter ses livres pour établir sa vérité historique ! Il s'étend avec une sorte de délectation sur le désastre de 1940, affirmant que le peuple français « demandait qu'on demande l'armistice ». Il dénombre (c'est le titre d'un de ses livres) « 40 millions de pétainistes ».

Rien n'est plus faux ! J'ai vécu cette période à Paris même, dans les 17^{ème} et 6^{ème} arrondissements. Je peux dire que les Parisiens étaient profondément navrés le 16 juin 40 ; qu'ils reprirent un peu d'espoir le 18 juin, et s'ils n'étaient pas tous dans la résistance active, ils y étaient de coeur ! M. Amouroux voit les choses autrement... et il n'est pas content si on lui dit qu'en 37 et 38, les capitulards étaient les gens de droite, alors que la gauche voulait stopper l'action de Hitler : oh ! il n'admet pas cela !

Mme G. B.
75005 PARIS

mon total soutien au mrp

J'ai été vivement étonné de lire des nouvelles à propos du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples. En effet, droit et liberté, le mensuel de votre mouvement ne parvient pas dans notre ville. Peut-on s'abonner ? J'aimerais mieux connaître votre mouvement. Avant de vous quitter, je voudrais vous souhaiter beaucoup de succès et vous exprimer mon soutien total aux luttes que mène le mrp.

Cda NSINGI ZAKANI
UIGE ANGOLA

félicitations pour votre anniversaire

C'est après avoir lu l'encadré paru dans la revue Afrique-Asie que je m'adresse à vous pour vous féliciter à l'occasion de votre trentième anniversaire. Je sais combien vous avez fait pour porter la bannière de l'anticolonialisme au moment où le peuple angolais luttait pour sa libération nationale et la liberté de tous les peuples soumis à la domination portugaise. Pourriez-vous me faire parvenir un spécimen de votre revue droit et liberté et une facture pour un abonnement de deux ans ?

Dr Antonio NETO
LUANDA, ANGOLA ■■■



mode enfantine

RAINETT
PARIS

piédssensibles

les chausseurs
du confort et de l'élégance
Choix unique en chevreau
en sports et en bottes

(1*) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)
(9*) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M° St-Lazare - Trinité)
(6*) Rive gauche - 85, rue de Sévres (Métro Sévres-Babylone)
(10*) Gare de l'Est - 53, Bd de Strasbourg (Métro Château d'Eau)
Magasins ouverts tous les lundis.



prévenir
vaut
mieux
que
guérir

avez-vous renouvelé
votre abonnement
à droit et liberté ?

au sommaire

■ l'événement ■

lettre au président de la
république p. 6

pas de 14 juillet
pour gouthia p. 7
par marc mangin

la sonacotra règle
ses comptes p. 8

génétique contre
« nouvelle » droite p. 9
par albert jacquard

■ point chaud ■

proche-orient : intolérance
en recul p. 11
par théo saint-jean

springboks : transformer
l'essai p. 12
par racine maiga

■ sur le vif ■

lettre des états-unis p. 18
par robert pac

■ pleins feux ■

ceddo, enfin p. 21
par Jean-Louis sagot-duvauroux

Illustration de la une : molécule d'ADN (acide désoxyribonucléique); élément de base du chromosome. Le chromosome est un filament microscopique dans lequel sont inscrites les caractéristiques héréditaires de chaque espèce animale ou végétale; il comporte un certain nombre de gènes qui déterminent chacun une ou plusieurs caractéristiques d'un individu vivant. Très peu de gènes ont pu être isolés. En ce qui concerne l'homme, les mélanges de gènes sont tels que l'on ne peut pas parler de races humaines.



et nos rubriques habituelles

droit et liberté mensuel

120 rue saint-denis, 75002 paris - téléphone 233.09.57 - c.c.p. 9239-81 paris

directeur de la publication albert lévy
rédacteur en chef jean-louis sagot-duvauroux
comité de rédaction jean-pierre giovenco
jacques barou, mireille carrère, philippe jarreau, patrick kamenka, télix lambert, racine maiga, marc mangin, stéphane mayreste, robert pac, yves person, philippe porret, viviane rosen, théo saint-jean, macoumba samb, yves thoraval, jean-yves treiber, slimane zéghidour

abonnements - un an 50 F, soutien 100 F, étranger 75 F, publicité au siège du journal.

la moustache brune du cuistot

Conversation brillante entre le cuisinier de l'hôtel d'à côté et le patron du café où je lis le journal, lequel se croit obligé de l'approuver :

« Et regardez celui-là, là-bas, sur la terrasse : encore un bicot. Et en train de baratiner une de nos filles. Tiens, je lui foutrais bien ma tatane dans la gueule, à celui-là. C'est comme à Riom. On n'est plus chez soi. Rien que des bics — des voleurs, quoi ! des maquereaux. Qu'est-ce qu'ils attendent pour les refoutre chez eux ? »

le commentaire du cuistaud de ma pension sur les réfugiés vietnamiens est d'ailleurs tout aussi reluisant : « Pourquoi ça serait à nous de les aider ? Ils nous ont tué le fils du Général de Lattre. Et il faudrait encore leur faire des cadeaux ! » Enfin, superbe conclusion de la part du cuistaud numéroté un qui résume un triste idéal : « Qu'ils ne nous cassent pas les pieds ! Qu'ils se démerdent !... La canne à pêche et le coup de rouge ! Les autres peuvent crever ! »

Comme les sketches de certains chansonniers paraissent aimables à côté de la consternante réalité. Dupont-Lajoie a la vie dure. Aucune loi n'arrive à le corriger. Espérons au moins qu'il ne lui pousse pas un jour une mèche qui retombe sur le front et une petite moustache brune !

Roland HOFER
CHATEL GUYON

je vous envoie un petit poème

Je viens de recevoir droit et liberté. Cette lecture m'a fait un bien ! Je vous envoie un petit poème (tout à fait simpliste). Je suis moi-même une simple mère de famille ouvrière et bretonne mais j'aime griffonner de temps en temps.
Je vous l'offre donc avec mon soutien et mon amitié.

Je suis noire et toi blanc
et pourtant moi je t'aime
Pourquoi dans les poèmes
l'amour est toujours blanc ?
On y voit des dimanches
des fêtes enrubannées
toujours des robes blanches
des voiles de mariées
et des mariées blanches...
Moi je suis le malheur
la fille de couleur...
Mais toi mon amour blanc
toi tu m'as regardée
et toi tu m'as aimée
et quand tu m'a serrée
bien fort tout contre toi
je n'ai plus écouté
les textes et les lois
et moi je t'ai aimé
parce que tu es toi.

Annie Le PIHIVE
56400 Auray

droit et liberté ■ n° 383 ■ septembre 1979

■ éditorial ■

« j'étais étranger »

« J'étais étranger et vous m'avez accueilli » Cette phrase que l'Évangile met dans la bouche du Christ au moment du jugement dernier est de celles dont, à travers les siècles et les continents, au delà des croyances et des convictions, l'Homme s'inspire pour vivre enfin en homme. L'avez-vous éprouvé, vous que les vacances ont entraîné loin de la terre natale, loin de la famille et des amis ? Si oui, vous avez alors compris ce qui est possible, ce qu'il est bon de mettre enfin en œuvre, et que le racisme n'est pas une malédiction obligatoire.

Mais aussi belle, aussi ancienne soit-elle, une maxime n'a malheureusement pas, par elle-même, la faculté de changer la face des choses. Retour chez soi, il faut se rendre à l'évidence, dans les attitudes, dans les lois, dans les pratiques administratives et policières, le racisme est là et bien là.

Le mois de juin se terminait par une victoire de la lutte des antiracistes et des démocrates. Comme l'avait demandé le mrp et avec lui des dizaines d'organisations, le débat parlementaire sur l'immigration était repoussé à l'automne. Les protestations, nombreuses, argumentées, avaient fini par ébranler une majorité de députés, inquiets de la sévérité des mesures proposées par le gouvernement au sujet de l'immigration.

Mais dès le mois de juillet, les événements allaient donner raison aux inquiétudes des parlementaires et de l'opinion antiraciste. Le 14 juillet, jour anniversaire d'une Révolution qui donnait au monde la déclaration des Droits de l'Homme, les représentants de l'ordre républicain blessaient grièvement une jeune fille, une française d'origine algérienne, à Caluire, dans le Lyonnais, sous prétexte que « le 14 juillet, c'est pas pour les Arabes ». Le Préfet de police de Paris, M. Somveille, justifiait dans une lettre les contrôles d'identité racistes ; une presse qui était jusque là restée dans les limites du débat légitime dans une société démocratique remettait à l'honneur les thèmes dont s'étaient nourris autrefois les pires ennemis de l'Humanité, les nazis ; la gravité même des faits, de ce qu'ils signifient, des dangers qui couvent en eux suscitait, il est vrai, la résistance, mais une fois de plus, on constatait qu'en 1979, la France est « en état de racisme ».

Devant une telle situation, la responsabilité du mrp est immense. Seule organisation ayant pour objectif spécifique et comme volonté vérifiée dans les faits, l'éradication du racisme, le mrp ne peut qu'être impressionné par les difficultés de la tâche face à des forces qui, certes, croissent chaque jour de façon impétueuse, mais qui restent encore en deça des nécessités. Impressionné, il est vrai, mais plus encore déterminé à se renforcer avec audace, à améliorer ses interventions multiformes, à offrir à toutes les bonnes volontés un cadre adéquat pour leur volonté d'action.

Cette année, le mrp n'a pas connu la pause de l'été. Pour répondre à l'argumentation raciste de la « nouvelle » droite, droit et liberté a publié un cahier spécial intitulé : « Races, sociétés et aptitudes : apports et limites de la sciences. » Généticiens, sociologues, psychologues de renom y font le point sur les données scientifiques en la matière et tordent le cou aux théories pseudo-scientifiques des néo-racistes.

Un badge métallique reprend l'étoile verte qui signifie le refus de la mise à l'index des immigrés par les contrôles d'identité ou les pratiques administratives racistes. Signe de ralliement des antiracistes, ce badge doit devenir un moyen d'expression privilégié du refus d'un enchaînement dont l'issue serait tragique pour tous. (voir p. 13)

Munis de ce matériel nouveau, qui s'ajoute à celui qui existe déjà, les antiracistes organisés dans le mrp vont, avec toujours plus d'esprit d'initiative, d'imagination, répondre au défi que lancent de nouveau à la société toute entière les vieilles forces de la haine et de la division.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

lettre au président de la république

M. Stoléru aime le paradoxe. Ne déclarait-il pas, dans le journal catholique *Le Pèlerin* : « Nous sommes le seul pays où un membre du gouvernement est chargé de protéger les immigrés » ? C'est pousser un peu loin le bouchon. « Politique intolérable et inhumaine » selon Pierre Bas, député R.P.R. de Paris, les dispositions proposées au vote des parlementaires par le secrétaire d'Etat aux Travailleurs Immigrés ont pourtant fait contre elles une rare unanimité.

Condamnées plusieurs fois, à l'état de projet, par le Conseil d'Etat, elles ont suscité, une fois connues, la réprobation des Eglises, des Syndicats, des partis politiques de l'opposition, mais aussi de nombreuses personnalités des partis de la majorité, des associations de solidarité, des organisations d'immigrés. A tel point que la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Nationale a repoussé le débat en automne, comme le demandait le mrp.

Dans le même temps, le gouvernement annonce à grand fracas son intention de favoriser le reclassement de plusieurs milliers de réfugiés indochinois. Le dire, c'est bien, mais que trouveront-ils ici, car eux aussi devront subir les humiliantes rafles au faciès, eux aussi vont connaître les règlements des foyers d'immigrés préalablement vidés manu militari de leurs premiers habitants.

L'hospitalité ne se divise pas.

Monsieur le Président de la République,

Partageant l'émotion générale devant la tragédie des réfugiés de la péninsule indochinoise, nous soutenons toutes les mesures destinées à sauver de toute urgence ces dizaines de milliers d'êtres humains dont l'exode s'accompagne aujourd'hui de tant d'incertitudes et de périls.

Il faut que leur vie soit assurée, leur avenir pris en charge par la communauté internationale, et cela doit se faire dans un esprit sincère de solidarité, en bannissant les arrière-pensées et les pressions politiques.

La situation dramatique de ces réfugiés, que les grands moyens d'information portent quotidiennement à la connaissance de l'opinion, concerne particulièrement notre pays.

Par ailleurs, s'il est absolument urgent de porter secours au « peuple des bateaux », errant dans le Sud-Est asiatique, nous craignons de voir se développer une cruelle indifférence envers d'autres hommes, femmes et enfants réfugiés, persécutés, massacrés en d'autres points du monde où sévissent la guerre, les dictatures, l'oppression fasciste et raciste, et dont le sort exige également un soutien actif des gens de cœur et des Etats démocratiques.

Nous nous interrogeons enfin avec inquiétude sur la signification d'une politique qui, tout en s'affirmant favorable à l'accueil des réfugiés d'Indochine, se traduirait simultanément par une multiplication des actes arbitraires et inhumains contre les immigrés vivant déjà en France.

L'opinion française légitimement bouleversée par les images de Poulo Bidong, est le plus souvent tenue dans l'ignorance de ce qui se passe près de nous, à Garges-les-Gonnesse par exemple, où plusieurs centaines de travailleurs étrangers campent sur un terrain vague devant leur foyer, d'où ils ont été chassés, entourés d'un imposant déploiement de forces policières. Des opérations semblables ont eu lieu et menacent de se répéter dans plusieurs villes. En outre, de nombreux travailleurs immigrés sont brutalement expulsés de France sans justification. Les discriminations et les violences racistes émanant trop souvent de l'administration et de la police elles-mêmes sont fréquentes et généralement impunies.

S'agit-il, comme on le voit faire concrètement dans certains foyers, d'installer les arrivants d'aujourd'hui à la place de ceux d'hier ? Devenus à leur tour travailleurs immigrés, les réfugiés sont-ils voués demain aux discriminations, à la surexploitation, à la menace permanente que les lois en préparation visent à exercer sur l'ensemble des étrangers ?

En bref, nous pensons que l'hospitalité est un tout, que la dignité humaine ne se divise pas, qu'aucune sélection fondée sur l'origine ne peut être acceptable entre les victimes des événements meurtriers de l'histoire contemporaine ; nous ne pouvons admettre que les efforts nécessaires pour venir en aide à une catégorie de personnes dans le malheur servent d'alibi ou de diversion aux actes iniques commis ici même, apportant à d'autres personnes souffrance et insécurité.

Si nous croyons devoir, Monsieur le Président de la République, attirer votre haute attention sur ces faits contradictoires, les uns abondamment diffusés, les autres le plus souvent maintenus dans l'ombre, c'est parce que nous pensons, en accord avec d'éminentes autorités spirituelles de notre pays, tant laïques que religieuses, qu'il vous incombe d'empêcher que ne soit ternie l'image que la France entend donner d'elle-même. Les traditions que souligne la devise républicaine seraient bafouées si les brimades se poursuivaient contre les travailleurs immigrés et leurs familles au moment où les dispositions prises en faveur des réfugiés pourraient valoir à notre pays gratitude et prestige. Nous savons, en outre, combien l'arbitraire, l'injustice, la violence, lorsqu'ils s'exercent au détriment d'une partie de la population désignée sur des critères ethniques ou nationaux, risquent de s'étendre insensiblement à d'autres secteurs, à l'ensemble des citoyens, et de mettre bientôt en cause les fondements de la démocratie elle-même.

Nous exprimons donc le ferme espoir que vous userez des pouvoirs et de l'autorité qui s'attachent à votre éminente fonction pour faire en sorte que tous les étrangers vivant en France, d'où qu'ils viennent et quelle que soit la date de leur arrivée, voient respecter leurs droits, leur dignité et leur identité ; que cessent les discriminations, les attaques et les menaces dont ils sont l'objet ; que soit recherchée par la négociation une solution équitable aux conflits en cours dans les foyers de travailleurs immigrés ; qu'après le renvoi des projets de loi gouvernementaux par le Parlement, soit élaborée pour la rentrée une nouvelle législation assurant à ces travailleurs et à leurs familles une condition véritablement humaine.

C'est en s'engageant sur une telle voie que notre pays peut aussi « s'adapter à l'état du monde », où s'affirme de plus en plus l'aspiration universelle au progrès des Droits de l'Homme.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de notre haute considération.

Ce texte adressé au Président de la République, M. Giscard d'Estaing a été contresigné par : Roland Barthes (professeur au Collège de France), Tahar Ben Jelloun (écrivain), Robert Borrel (maire d'Annemasse), Claude Bourdet (journaliste, écrivain), Alain Chenal (secrétaire général adjoint de l'Association France-Algérie), Marie-José Chombart de Lauwe (historienne de la Résistance), Louis Daquin (cinéaste), Henri Desoille (professeur à la Sorbonne), Claire Etcherelli (écrivain)

Henri Fauré (président honoraire de la Ligue de l'Enseignement), Gisèle Halimi (avocate), Alfred Kastler (prix Nobel), Serge Krikowski (secrétaire national de l'Union Progressiste), Michel Leiris (écrivain), Alain le Léap (syndicaliste, maire de Le Pradet), Pierre Marthelot (directeur d'Etudes à l'Ecole des Hautes Etudes), Jean Picart Le Doux (plasticien), Gilles Perrault (journaliste, écrivain), Théodore Monod (membre de l'Institut), la municipalité de Meythet (74), Marcel Prenant

(professeur honoraire à la Sorbonne), Francis Pudlowski (avocat), Vanko Rouda (président du Comité International Rom), Antoine Sanguinetti (amiral), Robert Servoz (maire de Bonneville), Jean Suret-Canale (historien), Laurent Schwartz (mathématicien), Haroun Tazieff (vulcanologue), Jacqueline Victor Brauner, André Vieuguet (membre du Comité Central du P.C.F.), Alain Vivien (député socialiste de Seine et Marne).

pas de 14 juillet pour gouthia

A Lyon, lors d'une scène d'une brutalité inouïe, des Français d'origine algérienne s'entendent dire par la police : « Il n'y a pas de 14 juillet pour les Arabes ».

Il est 20h30 ce 13 juillet lorsqu'un car de police s'arrête devant la « Brasserie St Clair », au 107 Grande Rue de St. Clair, à Caluire, dans la banlieue lyonnaise. Les policiers pénètrent dans l'établissement tenu par Mme Boutchiche, pour un « contrôle de routine ».

Depuis l'acquisition de ce bar, les Boutchiche ont appris ce que veut dire « contrôle de routine ». « Une à deux descentes » par mois pour contrôler la licence et l'identité des clients ne favorisent pas les bonnes relations entre la police et cette famille rapatriée d'Algérie. D'autant plus que tous les prétextes sont bons pour que la police fasse fermer le petit café. Mais aujourd'hui, comme d'habitude, Mme Boutchiche obéit calmement et présente la licence de son bar. Les policiers repartent.

La nuit la plus courte de l'année se poursuit. Les Boutchiche célèbrent la fête nationale et le permis de conduire que vient d'obtenir une des filles : Hakima. Trois musiciens sont là, entourés des consommateurs, pour la plupart maghrébins. Mais la musique arabe dérange et un voisin se plaint à la police.

Il est 1h30 lorsque la police fait à nouveau irruption dans l'établissement. « C'est pas encore fermé ici » s'exclame l'un d'eux, « faites évacuer les clients ou on vous colle un procès verbal pour fermeture tardive ».

« Pour cette nuit exceptionnelle, l'heure de fermeture est prolongée, le café peut même rester ouvert toute la nuit » expliquent les Boutchiche. Devant l'étonnement des représentants de l'ordre, ils appellent la police pour confirmation. Confirmation étant donnée, les policiers demandent à voir la licence du bar : « Vous l'avez trempée dans le couscous, votre licence ? ».

Hakima ne supporte plus : « Laissez-nous tranquilles. On a bien le droit de faire la fête ? ». Ce à quoi le gardien D. trouva une réplique devenue célèbre depuis : « Il n'y a pas de 14 juillet pour les Arabes ».

Les renforts appelés arrivent à bord d'un fourgon, d'une Renault 12 et d'une Renault 4. Au total, une quinzaine de policiers sont là avec un chien dressé à l'attaque. Le ton monte, le gardien Yves Metenier, chef de bord, emmène Hakima, 18

ans, non sans l'abreuver des insultes racistes d'usage.

Que va-t-il se passer dans le fourgon ? C'est probablement la question que s'est posée Gouthia, la sœur d'Hakima. Mais au moment où elle tente de pénétrer dans le véhicule de police, elle reçoit un coup

de pied dans la gorge. La police, appelée pour une autre affaire, lâche Hakima et repart, comme si de rien n'était, laissant Gouthia, 21 ans, sur le trottoir, dans une mare de sang. Une ambulance, qu'un des policiers a eu le courage d'appeler, arrive quelques minutes plus tard pour emmener la blessée.

L'intervention pratiquée en urgence fait constater une fracture du cricoïde avec rupture de la membrane cricothyroïdienne. Une trachéotomie est nécessaire, mais le 24 juillet, 10 jours après les faits, Gouthia n'a toujours pas retrouvé l'usage de la parole et communique à l'aide d'une ardoise.

Les médecins ne veulent pas se prononcer sur les suites de cette blessure. Ils assurent simplement que Gouthia réparera. Mais quand ?

Le policier, qui nie avoir frappé la jeune fille, s'est fait délivrer un certificat médical à la suite d'un coup de pied que lui a porté Hakima pour défendre sa sœur. Au moment où l'on apprenait l'incarcération du policier raciste, le 23 juillet, une inculpation pour « violence à agent dans l'exercice de ses fonctions » était prononcée.

Les « bavures » se développent sur un fond général de racisme administratif



photo Abdelhak Senna

Après des difficultés au commissariat de garde, la famille a pu déposer plainte au commissariat du quartier. Le comité du mrp de Lyon qui a de son côté déposé plainte avec constitution de partie civile a, dans un communiqué, exprimé « sa solidarité à la jeune victime, sa famille ainsi qu'aux consommateurs lésés et humiliés », et relié ces faits aux persécutions généralisées que développent les pouvoirs publics contre les immigrés.

Cette affaire a suscité tant dans la presse que dans l'opinion publique la désapprobation générale. Pour le préfet de police, M. Chevaune, « il n'y a pas de contrôles racistes, mais des contrôles systématiques ». C'est à dire qu'un ordre peut être donné de contrôler tous les cafés d'une rue. Mais si tous les cafés sont tenus par des immigrés, ce n'est pas du racisme, c'est... un hasard. Quant aux « chasses au faciès », « aucun ordre n'est donné pour contrôler les immigrés plus que les autres ». Le préfet a assuré les antiracistes qu'il voulait « une police impeccable » et qu'il n'hésiterait pas à « sanctionner ».

« L'attention des nouveaux policiers est attirée, a-t-il ajouté, sur les phénomènes racistes. Désormais, nous attirerons particulièrement leur attention sur ce fait... Cependant, a-t-il constaté, la formation des agents (6 mois) est insuffisante et devrait être portée à un an. »

sous prétexte de sécurité

Malheureusement la « bavure » de Caluire n'est pas un fait isolé et la réflexion de J.M. Royer dans « Le Progrès », « ne pas sanctionner les bavures, c'est permettre que ce qui n'est encore que l'exception devienne un jour la règle », n'est peut-être plus de mise aujourd'hui.

190.000 immigrés auxquels il faut ajouter 10.000 Français d'origine maghrébine rapatriés d'Algérie, vivent dans le département du Rhône. Lyon connaît la psychose des grandes villes et a mis en place des structures présentées comme sécurisantes, mais créant un climat de peur et d'insécurité pour tous les « non-blancs ».

Ainsi, les accusations de nos confrères « L'Humanité » et « Libération » sur les tabassages dans la rue et certains commissariats n'ont jamais été démenties.

Comme Paris avec sa « brigade métro », Lyon a sa Brigade de Surveillance Nocturne de la Voie Publique (BSNPV) depuis 1976. Equipée de chiens spécialement dressés à l'attaque, cette brigade est chargée de protéger la population. Comme dans le métro, c'est surtout parmi les immigrés qu'on recherche les délinquants...

A Lyon, troisième ville de France, un seul commissariat, celui du quai Jayr, est en mesure de procéder au renouvellement des différents papiers indispensables aux immigrés.

Des cafés refusent de servir les Nord-Africains et particulièrement le café-hôtel de Valence, rue Vauban, situé face

au... consulat d'Algérie. Le samedi, jour où de nombreux Algériens se rendent à leur consulat, l'établissement ferme ses portes. La vue de tous ces Arabes est probablement insupportable à ses propriétaires au point de préférer perdre sur leur chiffre d'affaires. Bien avant le vote des lois Bonnet et Stoléru, on a su faire comprendre aux immigrés de Lyon quelle était leur place.

Les rapatriés d'origine arabe, quant à eux, ne sont pas épargnés par le racisme. A part la nationalité, rien ne les lie à la population de souche. La couleur, la cul-

ture... tout est différent. En cela, ils ont un peu le même statut que les Antillais. Victimes de promesses non tenues, ils ont été exploités et aujourd'hui se retrouvent rejetés par ceux qui leur ont fait miroiter la possibilité de vivre dans un pays libre, champion des Droits de l'Homme.

Mais à Lyon, comme partout où l'antiracisme est organisé, la riposte a été immédiate et se poursuivra jusqu'à ce que des sanctions et des mesures rigoureuses soient prises pour enrayer le développement du racisme.

Marc MANGIN

la sonacotra règle ses comptes

Refus de négocier honnêtement, expulsion des résidents par la police, c'est le choix qu'a fait la Sonacotra, organisme chargé de gérer des foyers de travailleurs immigrés, face aux revendications des locataires.

Le 22 juin dernier, peu après l'annonce des projets de loi Barre-Bonnet et Boulou-Stoléru, les 242 résidents immigrés du foyer Sonacotra de Garges-les-Gonesses (Val d'Oise) étaient expulsés manu militari de leur centre d'habitation. Une expulsion banale, ordinaire, comme les autres... Les cars de CRS qui encerclent le foyer, les policiers qui bondissent dans les chambres, la fouille, parfois agrémentée de quelques injures ou de quelques coups de matraque, l'escorte serrée jusqu'à la sortie, jusqu'à la rue.

« J'étais dans la cuisine pour me faire du café, raconte l'un des expulsés, quand j'ai vu par la fenêtre les CRS. Ils ont bloqué les ascenseurs, ont grimpé à toute allure par les escaliers, nous ont plaqués contre le mur, les mains en l'air, et nous ont fouillés. Nous sommes sortis, un par un, encadrés chacun par deux policiers. Un camarade n'avait pas ses chaussures aux pieds. Un CRS lui a dit : « Dégage ! ». Il a été obligé d'en acheter une paire au Pri-sunic ».

Les résidents du foyer de Garges campent devant leur logement « protégé » par les C.R.S.



photo Abdelhak Senna

Quelques instants plus tard, des camionnettes, affrêtées pour la circonstance, arrivaient sur le site et embarquaient tous les objets personnels des locataires, pour ensuite aller les confisquer dans des garde-meubles de Malakoff et d'Ivry. La poignée de résidents présents au foyer au moment de l'expulsion (vacanciers, malades, chômeurs) eurent la chance de pouvoir parfois rassembler à la hâte quelques affaires avant d'être jetés à la rue. Mais ce ne fut pas le cas pour la plupart d'entre eux qui se trouvaient bien évidemment au travail ce matin-là. Lorsqu'ils rentrèrent le soir, ces derniers devaient se retrouver sans logis, sans vêtements, et parfois même sans papiers ou sans argent. L'opération de récupération ne pourra se dérouler que quelques jours plus tard, et l'on s'en doute, non sans difficultés.

A la suite du coup de force du 22 juin, les résidents expulsés prenaient immédiatement l'initiative de se maintenir sur les lieux, avec la ferme intention de réintégrer leur logement dès que possible. Sur le terrain vague de la rue des Prieuses à Garges, un campement de fortune s'improvisait rapidement. A plusieurs reprises, les délégués des résidents devaient appeler à la solidarité. Des vivres, des couvertures, des ustensiles de camping, mais également des forces de soutien, des encouragements, étaient les bienvenus. Il fallait à tout prix rompre l'isolement. Il fallait que l'on vienne en nombre pour tenir devant l'important dispositif policier et pour résister aux gestionnaires Sonacotra. Les municipalités de Garges et de villes environnantes, les syndicats, les partis politiques de gauche, des organisations de solidarité comme le mrp, devaient affirmer rapidement, sous des formes diverses, leur solidarité aux expulsés.

quatre ans de grève des loyers

On n'ignorait pas que la mesure d'expulsion, prononcée le 4 avril dernier par le tribunal des Référés de Pontoise, allait intervenir rapidement. Pour voir aboutir leurs revendications, les résidents avaient décidé de ne plus payer leurs loyers. Depuis quatre ans, ils réclamaient de meilleures conditions de logement dans les foyers-hôtels de la Sonacotra : amélioration des conditions d'habitation (les chambres font entre 4,5 et 12m2 de surface, 6m2 à Garges. Rappelons que les normes HLM sont de 9m2 minimum) ; réduction de 100 F du montant des quittances et blocage des loyers ; modification du règlement intérieur (droit de visite 24h sur 24, liberté de réunion, départ des gérants racistes, etc.) ; obtention d'un véritable statut de locataire ; reconnaissance du comité de coordination des résidents.

De son côté, la Sonacotra préférait la répression à la négociation. L'organisme gestionnaire lançait à plusieurs reprises mises en demeure, procès, saisies-arrêts sur salaires, expulsait des délégués, ne

renouvelait pas certains certificats de résidence nécessaires au titre de séjour, organisait des opérations punitives.

Et puis, l'expulsion à Garges a eu lieu.

A cette heure, les locataires expulsés occupent toujours le terrain vague des Doucettes, en face de leurs logements vides. Depuis la fin juin, le bivouac s'est bien organisé. Des tentes de camping ont été dressées un peu partout. Les repas sont à peu près assurés par les municipalités voisines, mais surtout grâce à la caisse du comité (CCP GISTI 158 777 P Paris - mention « Grèves des loyers »). Une rangée de banderoles marque encore la frontière entre la zone interdite du foyer (évacuée seulement le 3 juillet par les CRS) et le camp des grévistes. Des panneaux d'information, des stands, jalonnent le terrain. « Sonacotra cède », « Non à la fermeture des foyers ». Les slo-gans fusent de temps à autre au mégaphone. On est déterminé à tenir le temps qu'il faudra et à ne pas se résigner. Les aides sont importantes mais il y a aussi les mauvaises nouvelles. Le 4 juillet, le tribunal rejetait la demande de réintégration urgente réclamée par les avocats. La justice française confirmait sa décision de voir les immigrés expulsés continuer à coucher dehors. Et depuis, aux portes de l'automne, c'est toujours l'attente sur la terre battue, pour les résidents de Garges.

D.R.

génétique contre « nouvelle » droite

Au-delà de la polémique autour de la « nouvelle »-droite et de son influence, il convient de rappeler la consternante nullité de ses « théories » pseudo-scientifiques. Albert Jacquart, spécialiste de la génétique des populations, le fait pour droit et liberté.

Le racisme qui se répand actuellement dans certains milieux « intellectuels » a ceci de particulier qu'il fait une référence constante à la science. Ce n'est jamais au nom d'une idéologie, d'une opinion préconçue que l'on disserte sur l'existence des races ou sur leur hiérarchie, c'est au nom des « récentes découvertes de la biologie » ; naturellement, la génétique est au premier plan.

Ce genre de discours est développé avec un tel aplomb, sur un ton si péremptoire, que beaucoup de lecteurs peuvent se laisser convaincre. D'autant que la génétique est une science d'abord difficile dont peu de gens ont vraiment saisi les principaux concepts.

Il est donc du devoir des généticiens qui, par profession, étudient ce domaine, font des recherches personnelles ou se

L'expulsion et la résistance exemplaire des résidents Sonacotra de Garges ne doivent pas masquer les dizaines d'autres expulsions opérées également dans des foyers d'immigrés cet été. Des expulsions en chaîne. Des expulsions par petits groupes, les autorités ayant, semble-t-il, adopté la tactique de l'expulsion « au goutte à goutte » pour éviter les vagues... Le bilan est lourd :

26 juin : 113 expulsions dans des foyers de Thionville et de Forbach (Moselle), 39 à Colmar et Ingensheim (Haut-Rhin) ; 3 juillet : 15 expulsions au foyer du Polygone à Strasbourg ; 11 juillet : 18 expulsions au foyer de la rue de Soultz à Strasbourg ; 19 juillet : 54 expulsions au foyer de Woippy (Moselle) ; 23 juillet : 35 expulsions au foyer de Homecourt (Moselle) ; 1er août : 53 expulsions sur 250 personnes au foyer du Bld. Gambetta à Sannois (Val d'Oise) ; 8 août : 17 nouvelles expulsions au foyer de la rue du Polygone à Strasbourg ; 9 août : 35 expulsions au foyer de l'allée des Primevères à Nanterre ; 14 août : 7 expulsions dans un foyer de Gennevilliers (Hauts de Seine).

Les sales boulots, le sous-paiement, les marchands de sommeil, les bavures policières, les contrôles d'identité au faciès, les agressions racistes, les tracaseries administratives, le ghetto social... les expulsions de foyers. Ça commence à faire lourd sur le dos des travailleurs immigrés !

D.R.

point de vue biologique nécessite le recours aux données génétiques. Notre société punit, fort heureusement, ceux qui se mêlent de soigner leurs concitoyens sans avoir fait les études de médecine nécessaires. Elle est moins sévère pour ceux qui truffent leurs discours de références à la génétique sans rien connaître de cette science.

Le mélange de concepts imprécis, de mots détournés de leur sens et d'affirmations pleines de suffisance est caractéristique du discours de la « nouvelle » droite qui plaide en faveur d'une hiérarchie entre les hommes, basée sur leur non-égalité biologique. Mais ce n'est encore que demi-mal; ces auteurs ne reculent pas devant les citations tronquées ou les présentations si tendancieuses qu'elles constituent une véritable tromperie. L'exemple des théories de Carothers est significatif de ce procédé. Dans le livre « Race et Intelligence », publié aux éditions Copernic dans une collection dirigée par Alain de Benoist, les auteurs (anonymes !) évoquent la « thèse de Carothers, grand spécialiste de la psychiatrie des Africains auprès de l'O.M.S., selon laquelle les Noirs correspondraient à des Européens leucotomisés, c'est à dire dont une partie du cerveau a été enlevée ».

Vous avez bien lu : un Noir ne serait qu'un Blanc amputé de certaines facultés intellectuelles; c'est un « grand spécialiste », sous la caution de l'Organisation Mondiale de la Santé, qui l'affirme; comment en douter ?

Ayant, par fonction, des rapports avec les autorités de l'O.M.S., je les ai interrogées à ce propos; leur réponse a été claire : « Les vues du Dr Carothers au sujet des fonctions du lobe frontal chez les Africains... ne sont en aucune façon celles de l'O.M.S. Les écrits de l'actuel directeur-général adjoint de l'O.M.S. ont jeté un total discrédit sur ces théories. Le Dr Carothers n'est plus consultant à l'O.M.S. »

Mais tous les lecteurs n'ont pas le temps de s'informer; ils restent sous l'impression qu'un « grand spécialiste » a montré l'infériorité des Noirs, que l'O.M.S. est d'accord. Comment qualifier de tels procédés ?

Le pire est sans doute que ce pseudo recours à la science est terriblement efficace pour diffuser, en profondeur, dans toutes les couches de la société, des idées parfaitement fausses. Qui n'a lu un peu partout que l'intelligence est gouvernée « à 80% par le patrimoine génétique, à 20% par le milieu » ? Le récent livre du « Club de l'Horloge », pourtant écrit par un ensemble d'énarques dont on pourrait attendre plus de rigueur, présente cette affirmation comme la constatation « d'un fait incontestable ». La moindre analyse des mots montre qu'en fait, il s'agit d'une stupidité, sans le moindre fondement, mais elle a été répétée si souvent qu'elle est devenue une vérité première que l'on n'ose plus mettre en doute. Même des auteurs de bonne foi, s'efforçant de lutter contre les abus du biologisme, croient nécessaire d'admettre ce qu'ils prennent pour un apport de la biologie moderne, alors que ce n'est qu'une affirmation dogmatique.

Le principal apport de la science est de nous apprendre à douter, à questionner. Méfions-nous lorsqu'on nous la présente comme une série de certitudes. Dans le premier numéro du bulletin « Science et tensions sociales » que Colette Guillaumin, Léon Poliakov et moi lançons pour lutter contre le racisme avec des arguments uniquement scientifiques, j'ai cherché à montrer que l'argument biolo-

gique, dans le discours de la « nouvelle » droite, n'est que le masque de l'argument d'autorité; la suffisance qui s'étale dans ce discours est en tout cas le signe de ses insuffisances.

Albert JACQUART (1)

(1) Directeur du service de génétique à l'INED, expert de l'O.M.S., sous-directeur du Laboratoire d'anthropologie génétique de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.



Les « penseurs » du Club de l'Horloge. Au centre M. Blot, ancien membre du cabinet de M. Poniatowski, ou les relations de la « nouvelle » droite.

barre à droite

Juillet 1979, la grande presse découvre l'existence de la « nouvelle »-droite. Suffisamment tard pour que les nostalgiques de l'Europe aryenne ait eu le temps de s'installer soigneusement, méticuleusement aux endroits qui permettent à leurs « idéaux » d'utiliser les plus puissants porte-voix; avec suffisamment de bruyante indignation pour que l'on puisse croire à un épiphénomène isolé dans l'opinion et condamné de tous. M. Michel Debré, la direction des jeunes giscardiens n'ont-ils pas, à juste titre, montré les dangers de théories dont l'inspiration rappelle les pires souvenirs ?

Mais voilà, la « nouvelle »-droite n'est pas le fruit de la génération spontanée. M. Michel Debré rappelle, et cela l'honore, les idéaux de la Résistance; mais il a siégé au Parlement, pendant des années, au côté et dans le même groupe que M. Hersant. Il a permis que cet homme entièrement compromis avec l'occupation nazie construite, en dépit des lois, avec la protection de gouvernements « gaullistes » comme ceux de M. Chirac, le plus grand monopole de presse que la France ait connu dans son histoire, qu'il livre à d'anciens activistes néo-nazis des titres respectés. Que n'a-t-il, au moment où cela était possible, utilisé toutes ses facultés d'indignation pour appuyer les plaintes des syndicats du livre contre la concentration de tant de quotidiens dans les mains d'un tel homme ?

Les jeunes giscardiens tiennent à marquer leur profond désaccord avec les thèses racistes de la « nouvelle »-droite. Mais M. Michel Poniatowski les reprend presque mot pour mot dans son récent ouvrage « L'avenir n'est écrit nulle part ». L'ambassadeur personnel du Président de la République ne semble pas avoir fait l'objet de critiques, même courtoises, de la part d'un mouvement qu'il honore si souvent de sa présence !

Il serait abusif de mettre dans le même panier la droite classique et la « nouvelle » mouture des théories meurtrières de jadis. On ne peut pas pour autant passer sous silence l'incroyable complaisance avec laquelle la France officielle a donné place et respectabilité à des individus comme Hersant, Alain de Benoist and Co.

Comment ne pas voir que les idées de la « nouvelle »-droite apportent aide et arguments à la politique xénophobe du gouvernement en matière d'immigration, à son refus de poursuivre les activistes néo-nazis et leurs organisations. Jeune-Nation peut impunément se reconstruire malgré les mesures d'interdiction qui pèsent sur elle et se paie même le culot d'indiquer dans sa presse la liste des attentats qu'elle commet ! Le gouvernement français condamne dans les mots la politique sud-africaine d'apartheid qu'il appuie dans les faits. Est-il vraiment peiné que certains osent justifier tout haut une politique que le rapport de force ne lui permet pas de défendre ouvertement.

Oui, il y a de quoi s'inquiéter. Mais plus encore que les élucubrations pseudo-scientifiques et des liturgies celtiques d'un Alain de Benoist, c'est l'interpénétration de plus en plus serrée entre les groupes et les individus qui ne cachent pas leur nostalgie du fascisme et ceux qui occupent les allées du pouvoir qu'il faut craindre... et combattre.

T.S.-J.

points chauds

proche-orient l'intolérance en recul

Le dimanche 7 juillet, Yasser Arafat, principal responsable de l'O.L.P. (Organisation de Libération de la Palestine), apparaît à Vienne en compagnie du chancelier autrichien Bruno Kreisky et du président du parti social-démocrate d'Allemagne de l'Ouest, Willy Brandt. Puis on apprend que de hautes personnalités américaines ont eu des contacts avec des représentants officiels de l'organisation palestinienne.

Les longues conversations de Yasser Arafat avec certains des principaux leaders de l'Internationale Socialiste ont fait l'effet d'un électro-choc. Cette organisation internationale, qui comprend entre autres le parti travailliste israélien, avait en effet jusqu'à présent repris peu ou prou ses positions sur la question du Proche-Orient. Mais c'est sans prévenir Shimon Péres, qui le représentait à la réunion de l'I.S., que Bruno Kreisky a pris l'initiative d'organiser ces rencontres, et, fait significatif, de leur donner le maximum de publicité. L'Internationale Socialiste trahissait-elle la cause d'Israël en acceptant de pactiser avec le diable ?

La réaction nuancée et ouverte de journaux aussi importants pour la communauté juive française que « Tribune juive » ou de personnalités indiscutablement amies d'Israël comme le Dr. Nahum Goldmann, ancien président du Congrès Juif Mondial, ouvrent une brèche dans les anathèmes obligatoires qui, jusque là,

Moshe Dayan : « L'O.L.P., un facteur politique qu'on ne saurait ignorer (13.2)



droit et liberté ■ n° 383 ■ septembre 1979



Yasser Arafat : vers la reconnaissance du fait israélien.

Kreisky; NDLA) est un mauvais coup porté à ses adversaires, c'est-à-dire Israël, encourageant de nouveaux attentats. Cette thèse est suffisamment classifiée pour qu'il soit inutile de l'expliquer. Mais, toujours au niveau politique, d'autres remarquent que l'OLP n'a besoin de nul encouragement pour réaliser ses faits. Ils voient dans l'initiative de MM. Brandt et Kreisky une tentative louable de rapprocher leur interlocuteur de la réalité israélienne. Ceux-là n'excluent pas l'hypothèse d'une possible négociation, demain, entre Israël et l'OLP. Après tout, les seules négociations utiles, en tous les siècles et en tous les lieux, n'ont jamais eu lieu qu'entre les ennemis de la veille.

C'est en effet la position que développe ensuite, sur deux pages, le Dr. Nahum Goldmann. Après avoir évoqué la néces-

obstruaient le plus souvent toute réflexion.

« Tribune juive », qui avait demandé à Nahum Goldmann, de donner sa position sur la question dans ses colonnes (20/7/79), l'introduit ainsi : « ... En bonne logique, on peut considérer, sur le plan politique, que le succès diplomatique que vient de remporter M. Yasser Arafat (la rencontre avec MM. Brandt et

un gaffeur sachant gaffer

Le 26 juillet dernier, M. Andrew Young, ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à l'O.N.U. rencontrait M. Terzi, observateur de l'O.L.P. à l'organisation internationale. Révélée quelques semaines plus tard, cette entrevue devait entraîner la réprobation du département d'Etat américain puis la démission de l'ambassadeur. Celui-ci reste pourtant en fonction jusqu'à fin septembre et il assurera au nom de son pays la présidence du Conseil de Sécurité.

Malgré le désaveu officiel, l'ambassadeur a tenu à justifier son attitude. Qualifiant de « ridicule » la position des USA vis-à-vis de l'organisation palestinienne, il n'a pas eu de mal à en montrer les incohérences. Le président Carter reconnaissait, il y a peu, que les Palestiniens luttaient pour les « droits civiques »; mais quelques jours plus tard, il tempérait cette opinion en assimilant l'O.L.P. au Ku Klux Klan. Pourtant, l'ambassadeur américain à Vienne avait eu plusieurs rencontres avec des représentants de cette organisation, en rapport avec la rencontre de Yasser Arafat et de plusieurs dirigeants de l'Internationale Socialiste. Le département d'Etat ne l'ignorait pas.

Il est vrai que la personnalité d'« Andy » Young, qui fut un des collaborateurs les plus proches de Martin Luther King, était de plus en plus mise en cause dans les milieux opposés à la détente. Vitrine de la politique des « Droits de l'Homme » de l'administration Carter, le diplomate n'avait pas caché qu'il était favorable à un type nouveau de relations entre son pays et le Tiers-Monde. Il avait surpris en se déclarant favorable à des liens nouveaux avec Cuba, en apportant une opinion modérée sur la présence cubaine en Angola, en proposant la révision des liens entre les USA et les régimes racistes d'Afrique Australe et en révélant qu'il y avait plusieurs milliers de prisonniers politiques aux Etats-Unis.

Les efforts du président Carter en vue de la paix au Proche-Orient avaient trouvé en lui un ardent défenseur. Est-ce parce qu'il n'a pas craint d'aller jusqu'au bout d'une politique qu'il quitte aujourd'hui les allées du pouvoir ?

Ses prises de position, quoiqu'on puisse en penser, ont au moins le mérite de mettre le doigt sur les points sensibles de la paix au Proche-Orient. Déjà, l'opinion américaine s'interroge. Au delà de la péripétie politicienne, il n'est pas absurde de penser que l'événement puisse avoir des développements positifs en vue d'une paix solide qui assure enfin le droit à l'existence d'Israël dans une région pacifiée et l'expression nationale normale du peuple palestinien soumis à un sort insupportable depuis tant d'années.

sité d'une révision de la Charte de l'OLP de telle sorte que cette organisation puisse officiellement et définitivement reconnaître le droit à l'existence de l'Etat d'Israël, le leader sioniste déclare: « En ce qui concerne le judaïsme mondial, il doit comprendre qu'il n'y aura pas une paix permanente au Proche-Orient sans une solution au problème palestinien et qu'il est de son devoir d'apporter sa contribution intellectuelle, politique et morale pour chercher une solution qui soit acceptable aussi bien pour Israël que pour le peuple palestinien ».

Dans sa parution suivante, « Tribune juive » apporte de nouveaux éléments au dossier. Une réaction indignée d'un lecteur à la prise de position de Nahum Goldmann, une interview très franche de Bruno Kreisky, un reportage sur la réunion de Vienne, mais aussi et surtout un éditorial signé de M. Grunewald, directeur de la publication, et qui donne le point de vue du journal sous le titre: « Face à l'OLP ».

L'éditorial réaffirme sa condamnation des méthodes et des conceptions de l'OLP. Ceci n'est pas nouveau. Ce qui est considérablement, c'est qu'il met en cause la « politique du refus » qu'Israël mène face à l'organisation palestinienne. « Israël s'engue dans une politique du refus, peut-on lire, tout en reconnaissant que l'OLP est un mouvement puissant... et que lui, Israël, n'a d'autre solution que de bombarder le Sud-Liban quitte à tuer des civils. Or, justement, Israël ne peut se permettre de bombarder indéfiniment le Liban... De toute manière, l'expérience a montré qu'une attitude de refus, de non-reconnaissance est toujours préjudiciable pour qui s'en prévaut. Elle profite dans le cas présent à l'OLP qui fait ainsi l'économie de l'effort qu'on est en droit de lui demander pour surmonter ses propres contradictions et clarifier sa position envers les autres mouvements palestiniens ».

On ne peut, bien sûr, isoler ces prises de position du contexte international, de la lassitude que la persistance d'un conflit qui met en danger la paix du monde entraîne jusque chez les meilleurs alliés des deux camps, de la prise de conscience de plus en plus vive dans les secteurs démocratiques de l'opinion mondiale, de l'ardent désir de paix des peuples concernés. Il n'en reste pas moins que le ton a changé, qu'un buttoir vient de s'écrouler et que cela, c'est de l'espoir pour demain.

Le débat est cette fois ouvert sur des bases infiniment plus saines et il importe de le poursuivre. Le mr ap, en dépit de (ou grâce à) la diversité des solidarités et des points de vue de ceux qui le compose, n'a jamais demandé autre chose; et cela lui a valu bien souvent les anathèmes des uns ou des autres. L'éditorial de Tribune-Juive conclut: « Nous sommes dans l'attente, autant que des conseils des politiciens, des voix, des grandes voix de la conscience juive ». Droit et liberté, pour sa part, continuera à servir de tribune à toute voix qui puisse contribuer à la réflexion de tous vers la paix, l'amitié entre les peuples.

Théo SAINT-JEAN



La campagne contre la venue des rugbymen sud-africains a déjà porté ses fruits. La vigilance reste nécessaire.

Décidément, M. Ferrasse, président de la Fédération Française de Rugby, ne désarme pas. Malgré l'importance du mouvement populaire contre la venue du rugby raciste de l'Afrique du Sud sur les stades français, en dépit des déclarations gouvernementales, la F.F.R. continuait à prévoir une rencontre, le 10 septembre, au Parc des Princes, à Paris, entre les Springboks et une sélection française. Elle faisait même les démarches nécessaires auprès de l'administration du stade. Le 2 août, le gouvernement français rétablissait les visas pour les Sud-Africains se rendant en France (pratique supprimée unilatéralement par la France quelques années auparavant, tandis que les Français se rendant en Afrique du Sud devaient, eux, solliciter un visa, sans doute pour que des Antillais ou des Français d'un blanc douteux ne s'infiltreront pas au paradis du racisme !)

Il est vrai que l'attitude du gouvernement français manque singulièrement de clarté. On se donne bien les moyens juridiques d'empêcher la venue des Springboks à qui l'on pourra refuser les visas (l'équipe sud-africaine a fait part de son désir de les demander), mais les joueurs de tennis ou de golf — sports où la ségrégation raciale est plus forte encore, s'il est possible — viennent participer sans problèmes à des compétitions sur le sol français. A cela, le gouvernement répond qu'il respecte l'autonomie du mouvement sportif. Mais il se met dans la situation d'être suspecté de double jeu et de mauvaise volonté. Les moins malveillants interpréteront la sévérité dans un cas et le laxisme dans l'autre comme le fruit, non d'un antiracisme sincère mais de la crainte du mouvement de protestation des démocrates. Il y a, en effet, moins à craindre de la mobilisation populaire sur un terrain de golf que sur un stade !

Donc, vigilance pour le rugby comme pour le reste !

Pendant ce temps, les grandes manœuvres continuent en Afrique australe. La conférence du Commonwealth, à Lusaka, a été dominée par la question zimbabwéenne. Allait-on voir Mme Thatcher, Premier Ministre britannique, reprendre devant des représentants des anciennes colonies de la Couronne les thèses sur lesquelles elle avait été élue: reconnaissance du gouvernement Muzorewa et du « Zimbabwé-Rhodésie », sorte de protectorat sous la houlette de la mi-

springboks transformer l'essai

norité blanche rebelle? Le rapport de force ne le lui a pas permis.

Quelques jours avant la réunion de Lusaka, le 1er août, le Nigéria décidait de nationaliser les avoirs de la British Petroleum sur son sol. Ce pays est un des premiers producteurs de pétrole en Afrique et le premier partenaire commercial de la Grande-Bretagne sur ce continent, dépassant même, avec ses immenses richesses et sa population de 80 millions d'habitants, les relations pourtant déjà fort importantes que le Royaume Uni entretient avec la puissante Afrique du Sud.

C'est pour protester contre l'autorisation donnée à BP d'exporter du pétrole vers l'Afrique du Sud par le cabinet conservateur que le Nigéria a pris cette énergique mesure de rétorsion.

Devant une telle détermination, la « dame de fer » a dû rentrer les couplets vengeurs de sa campagne électorale sur le rôle de l'Occident chrétien dans le monde et s'en remettre à des compromis plus sages et plus réalistes. Il lui a fallu, en particulier, reconnaître le caractère raciste et colonial du régime Muzorewa qui laisse intacte la domination réelle de la minorité blanche de Rhodésie, et accepter le principe d'une conférence où serait représentée la Résistance sous la direction du Front Patriotique. En tout état de cause, la conférence que la Grande-Bretagne a la charge de convoquer, ce qu'elle compte faire en septembre, ne pourra aboutir à la paix que si elle permet l'éradication définitive du colonialisme dans le pays. Puisse la Grande-Bretagne faire alors preuve du même réalisme qu'elle a montré, en août, à Lusaka.

En Namibie, l'agressivité de l'Afrique du Sud, qui intensifie ses raids meurtriers sur la République Populaire d'Angola, bloque toujours toute solution. Malgré le développement des actions armées de la Résistance dirigée par la SWAPO et les efforts des pays occidentaux qui voudraient bien voir se régler une question qui les met juridiquement dans une position difficile pour poursuivre leur aide à l'Afrique du Sud, la République raciste reste intraitable. Les antiracistes, eux, n'ont pas de ces calculs. C'est tout de suite qu'il faut appliquer à l'Afrique du Sud les sanctions économiques que méritent ses atteintes à la conscience universelle et ses défis permanents aux résolutions les plus solennelles de l'O.N.U.

Racine MAIGA



Prix de l'auto-collant: 1F+ 1F20 (frais de port)

je commande:

auto-collant nnb.....

badgenb.....

cahiernb.....



le badge métallique 5f. plus 1,20f. de frais de port

1 exemplaire: 20F+ 3F (frais de port)

les cahiers

antisémitisme et néo-nazisme aujourd'hui

droit et liberté

paris 233 09 57 120 rue saint denis 75002

supplément à droit et liberté n° 379

nom:

adresse:

ville:

1 exemplaire: 20F+ 3F (frais de port)

les cahiers

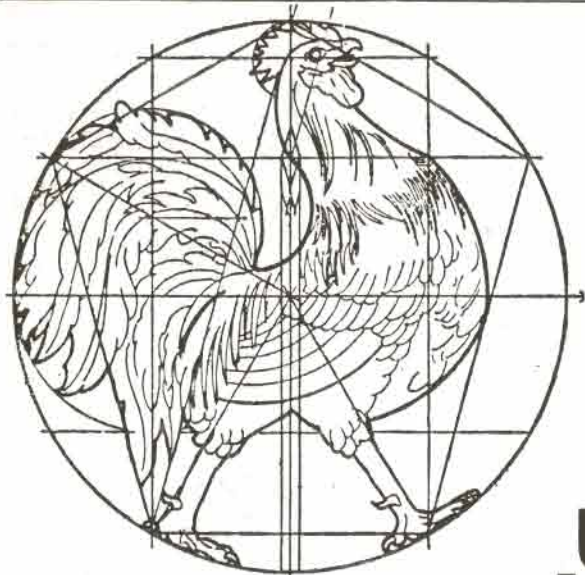
racas, sociétés et aptitudes, apports et limites de la science

droit et liberté

paris 233 09 57 120 rue saint denis 75002

supplément à droit et liberté n° 379

du matériel nouveau pour agir



un cocorico qui fait couac

L'article de Michel Droit sur Serge Gainsbourg paru dans le « Figaro-Magazine » continue à provoquer des remous. Témoins les nombreuses lettres reçues au mrp à ce sujet et dont deux sont publiées dans ce numéro (voir p. 3). On se souvient que Michel Droit voyait dans l'interprétation de la Marseillaise en reggae une incitation à l'antisémitisme.

Dans une lettre parue dans « le Monde », Albert Lévy, secrétaire général du mrp indiquait : « Selon M. Michel Droit, un juif provoquerait l'antisémitisme s'il a un comportement qui déplaît à... M. Michel Droit... il y a là une attitude intolérable, interdit aux juifs de s'exprimer comme tout un chacun et qui les rend responsables — quels qu'ils soient et quoi qu'ils fassent — des persécutions dont ils sont victimes... Qu'ils se taisent, qu'ils se terrent, qu'ils se confondent avec l'environnement — et l'antisémitisme perdra une partie au moins de son support : est-ce bien la leçon qu'entend donner M. Michel Droit ? »

M. Michel Droit a depuis multiplié les justifications embarrasées et il a, malheureusement, trouvé pour ce faire un allié inattendu, la Ligue Internationale contre... l'Antisémitisme (LICA) dont il est membre. Dans la parution de juillet-août, le « Droit de Vivre », bulletin de cette organisation, lui a en effet offert une page. Le collaborateur de Louis Pauwels y réaffirme et y développe son « analyse ». Fort de cette caution, M. Michel Droit va répétant qu'il ne peut pas être antisémite puisque M. Pierre-Bloch l'accueille dans ses colonnes.

On pourrait répondre à M. Michel Droit, pour reprendre le ton véni- meux du Droit de Vivre chaque fois qu'il évoque le mrp, que M. Pierre Bloch en accueille d'autres qui ne sont pas précisément des parangons d'antiracisme. Depuis Paul Giniewski, qui dispose dans le Droit de Vivre d'une chronique inamovible, et à l'ambassade d'Afrique du Sud d'une bienveillance jamais démentie pour services rendus à l'apartheid, jusqu'à Michel de Saint Pierre, qui conduisit, pour les élections européennes, l'éphémère liste des racistes de l'Eurodroite et qui est membre du comité d'honneur de la LICA. Mais la liste serait un peu longue et le problème n'est pas là.

Aujourd'hui, dans la panoplie du racisme qui se développe, l'antisémitisme prend une place de plus en plus importante. On veut briser la résistance de ceux qui sont victimes du racisme. Pour les immigrés ou les Français noirs et arabes, ce sont les incessants contrôles d'identité racistes. Pour les juifs, c'est le vieux chantage à la culpabilité. Le résultat, c'est que tout juif qui n'est pas patriote à 150 % se voit suspecté de trahison, est finalement rendu coupable de la méfiance raciste qu'on développe contre toute une communauté. Michel Droit a apporté sa pierre à cette dangereuse entreprise. Les réactions méritées que cela lui a valu l'ont contraint à la défensive. S'il s'est malheureusement trouvé des gens pour lui servir de béquille, et couvrir sa faute d'un manteau virginal, droit et liberté n'a pas de ces pudeurs et rien ne l'empêchera de s'écrier : le roi est nu !

russel means est libre

Russel Means, le leader de l'Américain Indian Movement (A.I.M.) a été mis en liberté sur parole fin juillet, après avoir passé un an en prison. Il avait été condamné à quatre ans de prison pour son action au cours des heurts entre des Indiens et la police lors du procès d'un Indien au tribunal de Sioux Falls en 1974. Russel Means a regagné la Réserve de Pine Ridge. « Il n'est pas possible de décrire à quel point un qui n'y est jamais allé ce qu'est la vie dans une prison américaine. C'est inhumain » a-t-il déclaré.

D'autre part, Leonard Peltier, un autre leader indien, s'est évadé de la prison de Marion où il était incarcéré depuis 1975, après avoir été condamné sans aucune preuve à la prison à perpétuité pour le meurtre de deux agents du F.B.I. Il espérait obtenir l'asile politique auprès d'une ambassade étrangère.

R.P.

un flic sympa

Au commissariat de Wattrelos, dans le Nord, il n'est pas facile d'être à la fois gardien de la paix et antiraciste. Un jeune fonctionnaire de police, affecté au service des étrangers, en a fait la triste expérience. M. M. présentait la caractéristique d'aimer son métier, de se mettre au service de la population et en particulier des immigrés, nombreux dans la région, d'accélérer chaque fois que cela était possible la procédure d'obtention des cartes de séjour et des autres pièces administratives. Quelquefois, M.M. n'hésitait pas à porter les documents lui-même au domicile des personnes âgées ou impotentes. Une attitude qui lui valut rapidement une grande popularité dans les milieux de l'immigration de Wattrelos... et, parallèlement, l'hostilité grandissante de son supérieur, le commissaire de police de la ville.

Plus grave, M. M. poussait l'indécence jusqu'à fréquenter, en dehors de ses heures de service, un café « arabe » où il lia amitié avec des travailleurs immigrés. C'en était plus que ne pouvait supporter le commissaire. Aussi décida-t-il de « casser » le fonctionnaire consciencieux.

Surveillance, violation de la vie privée, complots ; rapidement la vie du gardien devint intenable. On alla jusqu'à l'accuser d'être mêlé à une affaire de meurtre. Bien entendu aucune preuve ne put être avancée et pour cause... mais le

mal était fait. M. M. a été désarmé, muté et occupe actuellement une fonction de planton. Devant tant d'injustice les immigrés de Wattrelos, Arabes et Noirs africains, ont fait circuler une pétition qui a recueilli de nombreuses signatures et qui affirme entre autres : « M. M. appartient à cette race d'hommes qui luttent contre le racisme sous toutes ses formes afin que les hommes soient considérés comme des êtres humains et non comme des sous-produits de la race humaine, et qu'ils vivent en toute fraternité ».

Le règlement de compte dont a été victime M. M. n'est pas un incident isolé. Selon la C.G.T.-police à laquelle appartient M. M. d'autres faits similaires se sont produits ces derniers temps dans divers commissariats de France et en particulier à Paris dans le XVIII^e arrondissement.

objection m. le préfet

Dans une lettre du Préfet de Police de Paris, les contrôles d'identité racistes sont purement et simplement déclarés indispensables à la sécurité publique.

M. Somveille affirme en effet : « Les étrangers doivent être en mesure de présenter à toute réquisition des agents de l'autorité les pièces sous le couvert desquelles ils sont autorisés à résider en France. Il faut donc pouvoir exercer un contrôle à leur égard afin de savoir si leur situation est conforme à la réglementation en vigueur ».

Comment M. Somveille reconnaît-il un étranger ? S'il ne veut contrôler que les étrangers « visibles à l'oeil nu », qu'il le dise, mais alors, comment différencier un Antillais d'un Africain, un Français musulman d'un Algérien ? De plus, il y a un sophisme insupportable à passer de l'obligation réglementaire pour un étranger de présenter ses papiers à toute réquisition, à la pratique du contrôle systématique. Tout automobiliste doit « être en mesure de présenter à toute réquisition des agents de l'autorité les pièces sous le couvert desquelles... » il conduit. Aucun individu d'intelligence normale n'ira en déduire que la police doit par conséquent arrêter systématiquement tout automobiliste qui circule ! Ce serait insupportable comme le sont, aujourd'hui et sur ordre, les contrôles d'identité racistes.

soudaine colère de m. bassot

Droit et liberté a souvent évoqué les liens qui existent entre l'ex-

vos photos

Voulez-vous voir une de vos photos publiée dans droit et liberté ? Alors participez au concours ouvert à tous les lecteurs. Toute photo pouvant illustrer d'une manière ou d'une autre le racisme ou l'amitié entre les peuples sera la bienvenue. Un jury composé du comité de rédaction de droit et liberté déterminera le premier prix (un voyage en RDA) et les dix meilleures photos suivantes vaudraient à leur auteur le bel ouvrage illustré de Pierre Paraf, « La France de l'Affaire Dreyfus ». Pour participer, vous nous adressez (droit et liberté, 120 rue Saint Denis, 75002 PARIS) avant le 15 novembre une photo en noir et blanc, tirage sur papier en 13/18 ; vous portez au verso votre nom, votre adresse et la mention : « reproduction libre dans droit et liberté ». Attention : aucun document ne sera retourné à son auteur. Alors, à vos objectifs !

trême-droite et la droite classique. Il n'est pas toujours facile de le faire. Qui se cache derrière une loi d'amnistie pour tenter (vainement) de faire oublier son passé nazi, qui publie à grand fracas des déclarations antiracistes pendant qu'il apporte son soutien à l'apartheid ?

Jean-Claude Marty, directeur du **Bocage Socialiste** va se retrouver à la barre du tribunal de Grande-Instance d'Argentan pour avoir cité dans sa publication un livre de Patrice Chairoff « **Dossier néo-nazisme** » mettant en cause les activités de M. Hubert Bassot, député giscardien de la troisième circonscription de l'Orne, durant la guerre d'Algérie.

Est-ce le bruit fait autour de la « nouvelle » droite et la réprobation de l'opinion publique pour les idées qu'elle représente qui ont poussé M. Bassot à poursuivre le journal socialiste en justice ? On ne se souvient pas, en effet, qu'il y ait eu la même diligence lorsque le livre de Patrice Chairoff avait paru ou que le « **Canard Enchaîné** » l'avait mis en cause pour les mêmes raisons.

condamnations à mort en urss

A la suite des libérations de juifs soviétiques emprisonnés sous divers prétextes cachant le fait qu'ils militaient en faveur du droit à l'émigration vers Israël, il reste seize prisonniers dont on considère généralement qu'ils sont dans ce cas. Il s'agit de Iossif Mendelevitch, Youri Fodorov, Alexei Murjenko, Iossif Begun, Mark Nashpitz, Ida Nudel, Mikhail Roiz, Isaac Shkolnik, Anatoly Chcharansky, Shimon Shnirman, Vladimir Slepak, Alexandre Vilig, Amner Zavourov, Shimon Gluzman, Boris Kalendarov et Boris Tsilonok.

Si l'on peut se féliciter de la libéralisation en matière d'émigration (50.000 personnes prévues pour 1979 et des délais plus courts), il reste que l'antisémitisme qui s'étale dans certains articles de presse et, selon de nombreux témoignages, dans l'administration elle-même n'est pas sans rapport avec le désir qu'ont tant de gens de quitter leur pays.

A cet égard, le procès collectif de Donetz, en juillet, procès qui s'est conclu par 4 condamnations à mort, laisse planer de graves inquiétudes. Sur les 54 personnes jugées et condamnées à des peines extrêmement graves (peine de mort pour délits économiques), on trouve 48 juifs. Les quatre condamnés à mort, MM Spiasbivili, 39 ans, Adjas, 48 ans, Miki, 42 ans et Abessof sont juifs. Bien qu'il soit difficile, faute d'éléments, de se prononcer sur la culpabilité réelle des condamnés, on ne peut être que troublé devant une telle « coïncidence » qui rappelle trop de mises en scènes sinistres.

Le silence de l'ambassade de l'U.R.S.S. à Paris, qui n'a pas cru bon de répondre à la lettre que le mrp lui a envoyée à ce sujet, n'est en tout cas pas de nature à rassurer sur les intentions et les pratiques des autorités soviétiques en la matière.

mur de la honte à argentan

« On veut nous enfermer dans un camp comme les juifs pendant la guerre ». Cette exclamation indignée d'un Tsigane stationné à Argentan, une commune du département de l'Orne, prend toute sa justification quand on sait que le maire de cette commune a décidé de faire édifier une clôture haute de plus de deux mètres autour de l'aire d'accueil où les « gens du voyage » se donnent rendez-vous. « Ce mur, précise-t-on à la mairie, isolera totalement l'aire d'accueil des terrains et constructions environnantes ». Les Tsiganes et gens du voyage seraient-ils atteints par la peste ? En tout cas, cette version normande et bien réelle du sketch « le mur de Marrakech » de Guy Bedos a suscité à Argentan de nombreuses protestations. La Confédération Syndicale du Cadre de Vie

(C.S.C.V.) a pris position contre l'installation de ce mur déclarant entre autres : « Nous ne voulons pas que les forains soient exclus parce qu'ils représentent une autre civilisation. Ce mur, c'est nier leur culture. »

A cette réaction de bon sens le maire d'Argentan a répondu en puisant ses arguments dans l'arsenal des préjugés racistes. « Sans clôture fixe, les forains ont une tendance habituelle à arracher les simples haies existantes et à s'installer en dehors de l'enceinte originellement fixée », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « Ce mur assure un meilleur aspect extérieur, l'aspect général des groupements de nomades n'étant toujours pas conforme à la recherche d'un cadre de vie agréable ».

« Interdit aux nomades » un panneau qui, tel celui-ci, a tendance à se multiplier à l'entrée des villages de France.

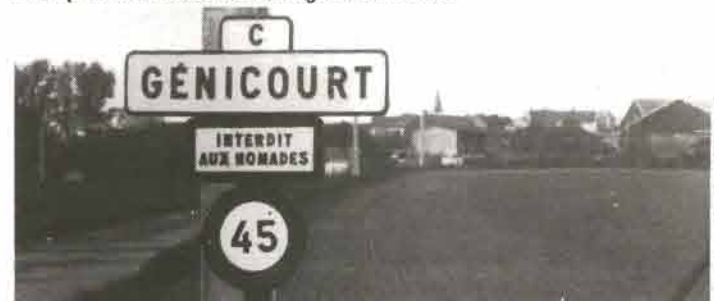


photo Thierry Morel

U.S.A. toujours les quotas

On se souvient de l'affaire Bakke (voir D et L sept. 1978), cet étudiant en médecine blanc qui gagna son procès contre l'Université de Californie qu'il accusait d'avoir usé à son égard de « discrimination raciale à rebours », alors qu'elle n'avait fait que respecter le « programme spécial d'admission » qu'elle avait légalement adopté et qui garantissait aux étudiants noirs 16 % des admissions à l'Université de Californie, les fameux « quotas ».

Ainsi que nous en exprimons alors la crainte, cette affaire a servi de référence aux adersaires blancs d'une autre très importante conquête similaire des Noirs : l'adoption depuis 1967 par les firmes industrielles de tels « quotas » (affirmative action) garantissant l'embauche d'un certain pourcentage de Noirs.

Brian Weber, un employé de la Kaiser Aluminium, à Gramery, en Louisiane, poursuivait son employeur devant la Cour Suprême des Etats-Unis en l'accusant de « racisme à rebours » parce qu'il n'avait pas été embauché, alors qu'il avait plus d'ancienneté professionnelle que l'ouvrier noir engagé à sa place en application du programme d'« affirmative action » adopté par la Kaiser Aluminium en accord avec le syndicat United Steelworkers of America (U.S.F.A.). Son action avait été approuvée par la Cour du District et la Cour de Circuit qui avaient établi que la décision de la Kaiser Aluminium était une violation du Titre VII de la loi des Droits Civiques de 1964 et la Cour Suprême était appelée à statuer sur cette affaire en juillet dernier.

Comme pour l'affaire Bakke, ce serait une erreur de se polariser sur les aspects juridiques de cette nouvelle affaire car, en réalité, il ne s'agit pas de législation, mais de l'évolution politique qui s'est opérée aux Etats-Unis depuis la fin du Mouvement pour les Droits Civiques, évolution née et entretenue à la faveur de la crise économique actuelle.

Cette fois, la Cour Suprême n'a pas accepté la thèse de « racisme à rebours » présentée par Weber et a confirmé que ces « quotas » sont constitutionnels et que les Noirs continueront de bénéficier des programmes d'« affirmative action ».

C'est donc une grande victoire pour les Noirs et pour les syndicats et organisations qui ont mené une puissante action dans tout le pays contre Weber.

C'est cependant une victoire fragile, car le Titre VII des Droits Civiques sur lequel la Cour Suprême s'est appuyée pour prendre sa décision, permet les « quotas », mais ne les impose pas. L'Ordre 11246 qui légalise l'« affirmative action » a été explicitement écarté des débats.

D'ailleurs, cet Ordre 11246 qui oblige également les entreprises ayant un certain volume de marchés avec le gouvernement à adopter des programmes d'« affirmative action », est contesté devant la Cour par le puissant fabricant de pneumatiques « Uniroyal ». C'est la plus dangereuse des attaques contre les « quotas » et syndicats et organisations sont à nouveau mobilisés.

R. P.

rance dont bénéficient ces individus dont la prolifération est de plus en plus mal supportée par la population locale, laquelle associe leur présence à une recrudescence de la délinquance. »

Va-t-on, à l'instar de celle d'Argentan, transformer les aires d'accueil des « gens du voyage » en camps retranchés ? Les diffamations du sénateur vont dans ce sens. Oui à l'accueil des nomades, mais derrière des barbelés.

attentat contre me klarsfeld

Les plastiqueurs antisémites n'ont pas pris de vacances cette année. Au mois de juillet, en plein Paris, la voiture de Me Serge Klarsfeld dont chacun connaît l'action en faveur de la condamnation des criminels de guerre nazis, a été plastiquée. En août, c'était au tour du militant communiste qui avait, le premier, reconnu Joachim Peiper, de recevoir la visite des terroristes nazis. Sa demeure a été détruite dans un attentat. Ici et là des monuments édifiés à la gloire des soldats de la Résistance ont été souillés. A l'heure où ces lignes sont écrites les auteurs de ces agressions courent toujours. Comme d'ailleurs courent toujours les plastiqueurs du mrp, du foyer Médicis, et des autres locaux occupés par des associations d'anciens combattants ou des organisations juives. Devant cette montée de la violence fasciste et antisémite la riposte s'organise ainsi qu'on a pu le constater à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv. Des centaines de personnes avaient répondu à l'appel des organisateurs et du mrp.

antisémites au-dessus du besoin

De nombreuses personnes ont reçu chez elles (par quelle voie ?) un pamphlet antisémite de la plus belle eau : « *Les pires ennemis de nos peuples* ». Dans la tradition du genre, l'idiotie le dispute à la vulgarité et à l'ignorance sans que l'auteur (Jean Boyer ?) se départisse un seul instant d'une haine névrotique qui serait pitoyable si elle n'apportait pas sa pierre à une résurgence générale du racisme antisémite.

Le mrp, qui a porté plainte contre cette publication, a obtenu, avec d'autres organisations son interdiction. Reste à trouver comment elle est diffusée, de quels soutiens elle bénéficie car elle est présentée sous la forme d'un petit livre de 160 pages, imprimé en Espagne, et sa diffusion à elle seule a

dû demander un investissement humain et financier important.

Il n'est d'ailleurs pas étonnant que réapparaisse une propagande de ce type puisque la télévision elle-même, profitant des vacances, a finalement réussi à donner la parole à l'ancien ministre hitlérien Speer, après plusieurs tentatives que la mobilisation des antiracistes avait contraintes à l'échec.

C'est à l'occasion du « procès » du chef militaire nazi Rommel, organisé par TF 1 (la cause n'était donc pas entendue ?), que le dignitaire du IIIème Reich est venu apporter son point de vue. On se doute de ce que cet artisan du génocide et de la mise à feu et à sang de l'Europe pouvait dire à propos de son malaisant compère dont l'activité en France s'est traduite par le malheur de milliers et de milliers de familles. Mais paraît-il, l'objectivité libérale avancée nous imposait d'écouter la plaidoirie du complice de Hitler !

la sncf est une grande famille

Le chef de la circonscription des trains de la région de Montpellier a publié un « avis au personnel » raciste. S'élevant contre l'utilisation frauduleuse des cartes de familles nombreuses, il a en effet désigné collectivement les travailleurs immigrés comme les seuls responsables de ce genre de pratiques condamnables. « Depuis plus d'un an, écrit-il, un courant de fraude est constaté dans l'utilisation de carte F. N. par des personnes n'appartenant pas à la nationalité française, en particulier des ressortissants des pays d'Afrique ».

Désormais les agents de contrôle pourront exiger la présentation de la carte de séjour des voyageurs immigrés.

Une fois encore, les travailleurs immigrés sont désignés comme des fraudeurs potentiels qu'il convient de surveiller. Le comité du mrp de Nîmes a protesté auprès du directeur de la circonscription rappelant que cette circulaire tombait sous le coup de la Loi du 1er juillet 1972.

imprescriptibilité des crimes nazis et ambiguïtés

Finalement, au terme de débats confus, le Parlement de la R.F.A. a maintenu le principe de l'imprescriptibilité des crimes nazis. Cependant, cette décision positive doit être assortie de grandes réserves. Le texte autorise certes la possibilité de nouvelles inculpations de criminels de guerre, mais dans le même temps, assimile les

crimes contre l'humanité à de simples faits relevant du droit commun. Ces ambiguïtés se reflètent d'ailleurs dans l'attitude des tribunaux de R.F.A. à l'égard des anciens bourreaux nazis. Le procès des trois responsables de la déportation des juifs de France qui s'ouvrira le 23 octobre prochain à Cologne permettra d'apprécier si les autorités de R.F.A. sont décidées à écarter sans équivoque les démons du passé qui pèsent encore sur le présent de la R.F.A.

Les trois criminels sont Kurt Lischka, Herbert Hagen et Ernst Heinrichsohn. Le premier a dirigé la Gestapo en France de 1940 à 1943 et la police nazie à Paris. Le second a été le bras droit du général Oberg, le « boucher de Paris ». Il a en outre occupé le poste de chef de la police nazie le long de la côte Atlantique. Le troisième a coorganisé la rafle du Vel d'Hiv.

ami entends-tu

Joseph Kessel est mort. Il avait acquis, avec son élection à l'Académie Française, la consécration d'une carrière d'écrivain et de journaliste bien remplie. Mais on retiendra particulièrement son rôle durant la guerre où il avait rejoint le combat de la France libre. Il est l'auteur, avec son neveu, Maurice Druon, de l'immortel « *Chant des Partisans* ».

Le mrp a immédiatement exprimé dans un télégramme ses condoléances à la famille de l'écrivain.



photo : Elie Kagan

en bref

■ Parce qu'ils s'étaient mis en grève pour protester contre la mise à pied d'un délégué C.G.T., onze travailleurs immigrés employés par la société La Sofranet à Versailles ont été purement et simplement licenciés. De telles manœuvres d'intimidation contre des travailleurs étrangers ont tendance à se multiplier.

■ Dans un hebdo gratuit distribué dans la région lyonnaise, Me Joannès Ambre évoque complaisamment sa carrière. Il insiste en particulier sur son passé de « résistant » durant la guerre. L'avocat lyonnais, membre de la LICIA, a toutefois omis de préciser qu'il publiait, à l'époque, un ouvrage antisémite. « *La condition publique et privée du juif en France* ». Il concluait cette étude en ces termes : « *Ainsi protégée, la Nation française, libérée de l'hypothèque juive, pourra, le gouvernement l'espère, trouver à la situation tragique où elle est plongée une solution véritablement française, exempte de ce cosmopolitisme qui jusqu' alors l'avait trop souvent avilie et dégradée...* » Curieux résistant !

■ Une jeune militante syndicaliste de Caen a été agressée, au mois de juin, par un groupe de nazis. Ces derniers lui ont lacéré la poitrine à l'aide d'un rasoir et dessiné également une croix gammée entourée d'un faisceau. Les nazis ont expliqué qu'il s'agissait d'un premier avertissement avant la liquidation de tous les « rouges ».

■ Les gérants du bar rémois « La Coupole » ont été condamnés à 22.000 F d'amende pour avoir refusé de servir un consommateur de nationalité marocaine. Les peines ont été confirmées par la Cour d'Appel. Le mrp qui s'était porté partie civile recevra, pour sa part, 800 F de dommages et intérêts.

■ L'auteur d'une agression raciste commise il y a deux ans à Chartres-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine) à l'encontre d'un marchand ambulancier marocain a été condamné à six mois de prison ferme.

■ François Brigneau, éditorialiste à « Minute » a été condamné à 3.000 F d'amende et 2.000 F de dommages et intérêts par la XVIIème Chambre correctionnelle de Paris à la suite des déclarations haineuses et racistes rapportées dans le livre « *Qui n'est pas de droite ?* ».

■ Au cours de l'enregistrement d'une émission de télévision consacrée à la police, des officiers du Dépôt de Paris ont ordonné à tous les agents noirs pouvant être filmés d'abandonner leur poste. Des fonctionnaires à la peau blanche ont alors prit leur place. Sans commentaire.

■ Après les incidents survenus entre étudiants chinois et étrangers, la municipalité de Pékin a publié une circulaire ainsi rédigée : « *Il est interdit d'avoir des relations sexuelles avec les étrangers ; il est interdit d'aller au restaurant, au théâtre, au bal avec des étrangers ; il est interdit de rendre visite à des étrangers* ».

■ Le président de la chambre des métiers de Grenoble, un certain Robert Mosnier, a déclaré en juin dernier, devant un important auditoire : « *Je regrette la présence des immigrés dans la capitale dauphinoise et pense que leur disparition pourrait redorer le blason de la cité olympique* ».

lettre de new york

de notre envoyé spécial robert pac

Les Etats-Unis, ce ne sont pas seulement les villas somptueuses des maîtres du monde sur les côtes de la Floride ou de la Californie, mais aussi des dizaines de millions de pauvres parmi lesquels les plus nombreux sont membres des minorités ethniques : Noirs, Chicanos, Porto-Ricains, Indiens, etc ...

New York en juillet, écrasée de chaleur, dans le ronronnement des conditionneurs d'air. New York, ville fascinante, laide et belle à la fois, où se côtoient sans transition le luxe et la misère la plus extrême. New York, la ville en banqueroute avec ses rues encombrées d'ordures ramassées de façon épisodique, avec leurs chaussées torturées où les longues voitures et les taxis jaunes sautent en l'air comme des cabris et leurs trottoirs jonchés de papiers, de pots en carton, de boîtes de sodas ou de bière ; New York avec ses ponts et ses voies aériennes rongées par la rouille ; avec ses immeubles qui se dégradent un peu plus chaque année et où l'on constate le progrès de la conquête de la ville par les cafards qu'on trouve maintenant dans des quartiers d'où la logique de la société capitaliste devrait les tenir éloignés ; avec ses installations portuaires abandonnées, écroulées dans les flots glauques de l'Hudson, dans une forêt de pieux vermoulus ; avec son métro indescriptible aux wagons crasseux, entièrement couverts de graffitis dehors et dedans, qui vous transporte de façon hypothétique dans un fracas insoutenable ; avec les clochards de la Bowery pâles et hagards à la recherche d'un peu d'alcool ou de drogue...

Mais surtout, avec son extraordinaire population, tellement cosmopolite qu'on y cherche en vain l'image de l'Américain tel qu'on l'imagine en Europe à travers les romans de Steinbeck ou de Faulkner ou les westerns d'Hollywood. Les gens sont de toutes origines : ils viennent d'Europe orientale, de Pologne, d'Italie, d'Espagne, ils sont juifs ou Chinois, il y a les Noirs, des Sud-Américains et les Porto-Ricains.

Si vous allez à New York, n'apprenez pas l'anglais, apprenez plutôt l'espagnol ! Dans toute la ville, vous entendrez la lan-

gue de Cervantès. C'est ce qui frappe d'emblée. On a assisté récemment à l'arrivée de Sud-Américains, mais ce phénomène est dû essentiellement aux Porto-Ricains qui sont actuellement un million à New York dont ils représentent près de 13 % de la population. Ils vivent dans les taudis du « Harlem espagnol » au-delà de la 125ème rue, dans le Nord-Ouest de Manhattan et dans le South Bronx dont la réputation est parvenue jusqu'en Europe.

Qu'on imagine une portion de ville, de la surface d'un arrondissement moyen de Paris, offrant l'aspect cauchemardesque d'une ville après un bombardement aérien : immeubles dont il ne reste plus que les murs, planchers écroulés, fenêtres béantes, murs noircis par les incendies, immenses tas de décombres, tel est le South Bronx où vivent 250.000 personnes dans ce qui peut être encore « habité », le plus souvent sans eau courante ni électricité, et au milieu des amoncellements d'ordures non collectées.

New York, ce n'est pas les Etats-Unis a-t-on coutume de dire. C'est vrai. Mais c'est un microcosme où les tares d'un système sont mises en évidence avec éclat. C'est le reflet de la crise profonde des Etats-Unis. Et ce ne sont pas les vertes frondaisons de Central Park (hum !...), ni le charme provincial des maisons victorienne de Washington Square, ni la chaleur des fêtes de quartier ou la merveilleuse activité artistique qui se développe au milieu de cette faillite qui peuvent l'effacer.

La banqueroute de la ville de New York est due, d'une part, au redéploiement des industries vers le Sud du pays « qui a permis aux monopoles américains de diluer les conflits sociaux dans l'espace et d'étendre leur domination technologique, économique et sociale » (1) ainsi qu'au déclin de l'hégémonie des Etats-Unis



Des adolescents livrés à eux-mêmes d.r.

face à leurs concurrents étrangers. D'autre part, elle est due à la dépendance de la municipalité à l'égard des banques appelées à la rescousse « qui se sont assurées des pouvoirs exorbitants sur la gestion de la ville et dont les critères de rentabilité sont loin de coïncider avec les besoins sociaux des habitants de Harlem, de South Bronx ou de Lower East Side. » (2) Cette situation s'est étendue graduellement à tous les grands centres urbains du Nord et du Nord-Est des Etats-Unis.

un mythe dangereux

En évoluant dans Harlem qui offre le spectacle toujours aggravé de ses immeubles sordides, avec les hommes inactifs assis tout au long des trottoirs et les bandes errantes d'adolescents livrés à eux-mêmes, on s'interroge sur les campagnes menées ici par les mass-médias affirmant que les Noirs ont accompli suffisamment de progrès depuis l'Arrêt Brown de 1954 et que les problèmes ne sont plus d'ordre racial.

En réalité, 25 ans après cette grande victoire et les progrès des premières années qui l'ont suivie, que personne ne songe à nier, les Noirs se retrouvent à nouveau rejetés dans les rangs du sous-prolétariat américain. Le mythe du progrès des Noirs est entretenu par le Gouvernement américain pour justifier l'arrêt des efforts qui avaient été ébauchés en faveur des minorités ethniques, ainsi que les mesures d'« économie » qui ont été adoptées en matière d'éducation, de logement, d'équipements sanitaires, de lutte contre le chômage. Il sert aussi à présenter les Noirs comme entièrement responsables de leur sort. Il est employé encore pour accréditer l'idée que tout nouvel effort en faveur des Noirs ne peut s'accomplir qu'au détriment des Blancs, dans une intention évidente de division des classes laborieuses.

La triste vérité, évidente pour quiconque est allé dans les grands ghettos noirs, c'est que non seulement les Noirs sont revenus à la situation économique d'a-

vant les Droits Civiques, mais c'est que l'écart entre la situation des Noirs et celle des Blancs s'est considérablement accru depuis lors.

La pauvreté s'étend rapidement aux Etats-Unis. Le nombre des Américains vivant au-dessous du seuil de pauvreté, fixé par le gouvernement à 6,175 dollars par an, est actuellement de 24,7 millions, dont la majorité vit des aides fédérales. Mais sans les aides fédérales, c'est 20 % des Américains qu'on pourrait considérer comme pauvres ! Ces pauvres se répartissent ainsi : 66,4% de Blancs, 31,3 % de Noirs (ils sont 11 % de la population des Etats-Unis) et 2,3 % de Chicanos, Indiens et Asiatiques. Mais cela représente en fait 31,1 % de pauvres pour la population noire et 24,7 % pour les Chicanos. Si on fait des comparaisons, on voit que le nombre des familles blanches pauvres a diminué de 20.000 en 1977 par rapport aux années précédentes, alors qu'au contraire, les familles noires pauvres ont augmenté de 20.000. Depuis 1975, le nombre des familles noires pauvres s'est accru de 124.000 tandis que celui des familles blanches pauvres diminuait de 298.000.

On constate les mêmes écarts en matière de chômage. Le taux national de chômage s'est accru de 2,3 % depuis 10 ans, alors que chez les Noirs il a doublé pendant la même période, passant de 8 à 16 % ce qui est le double du taux national. Mais ce taux passe à 25 % pour les Noirs de Harlem, à plus de 40 % pour les jeunes Noirs de moins de 20 ans (26,5 % en 1967) et même à 72 % pour les jeunes Noirs de Harlem.

Le revenu moyen des Noirs en 1979 représente 57 % de celui des Blancs, au même niveau qu'il y a 10 ans, mais 5 % au-dessous de celui de 1975 !

Le chômage a également fait diminuer le nombre des familles noires comprenant plus d'un salaire d'environ 2 % dans les 3 dernières années, mais il reste le même pour les familles blanches. Depuis 10 ans, la proportion des Noirs marginaux ou déclassés s'est aggravée de 50 % tandis que celle des Blancs dans la même condition restait stationnaire.

Les effets du chômage, de la pauvreté et du racisme sont ressentis physiquement et mentalement dans les ghettos de l'Amérique. Un rapport gouvernemental a établi qu'en moyenne, les Noirs vivent 5 ans de moins que les Blancs, que les taux de mortalité maternelle et infantile sont plus élevés et que les Noirs meurent plus fréquemment que les Blancs d'hypertension, de maladies de coeur et des reins, de diabète, de tuberculose et d'influenza. Nous ajouterons les ravages de l'alcool et de la drogue, habituelles séquelles de la misère. Le « representative » John Conyers a récemment affirmé que les Noirs risquent 7 fois plus que les Blancs d'être les victimes d'un homicide. L'aggravation de l'insécurité parmi la communauté noire (+26 % d'assassinats par arme à feu entre 1968 et 1975) correspond au doublement du taux de chômage parmi les Noirs.

Tous ces chiffres montrent ce qu'il faut

penser du « progrès » des Noirs aux U.S.A.

Qu'en est-il aujourd'hui des promesses électorales de Carter ? Les Noirs ont pu constater que, non seulement elles n'ont pas été tenues, mais le gouvernement Carter a décidé des mesures récessives qui sont durement ressenties par les Noirs et les membres des autres minorités ethniques. Depuis l'été 1977, les relations entre le gouvernement et la communauté noire n'ont fait que se dégrader. A cette époque, Vernon Jordan, le leader de la « National Urban League », avait publiquement attaqué Jimmy Carter sur sa politique urbaine et ce fut la première manifestation du conflit qui s'est engagé entre les leaders noirs et la Maison Blanche.

Depuis lors, Carter a été critiqué pour

Dans la ville de rockefeller



son immobilisme vis-à-vis de l'« affirmative action » et en matière de déségrégation, pour sa volonté de ne pas libérer les « 10 de Wilmington » et d'autres prisonniers politiques noirs, ainsi que pour son opposition à la création du « Fond Médical pour l'Avortement », cependant que la Cour Suprême supprimait le remboursement de l'avortement volontaire, ce qui affecte particulièrement les femmes noires, puisque 38 % d'entre elles ont recours aux aides fédérales contre 7 % de femmes blanches.

Plus grave encore, les projets de budget de Carter pour 1980 attribuent 40 milliards de dollars supplémentaires au budget de la Défense. Pour équilibrer les comptes, il prévoit de supprimer le plan d'aide aux grandes villes dont les ghettos auraient été les premiers bénéficiaires, et les projets de grands travaux publics sont supprimés. Le programme d'aide aux pauvres sera tout juste maintenu. Les emplois publics offerts aux chômeurs seront réduits de 625.000 à 425.000. Le programme de la santé et du logement sera revu en baisse et Carter va demander au Congrès de réduire le coût des allocations du système de Sécurité Sociale de 600 millions de dollars !

Malgré cette pauvreté d'une partie importante de la population américaine, ou plutôt grâce à elle, on prévoit une année satisfaisante pour les profits industriels. Pour le premier trimestre 1979, les profits ont augmenté de 14 % alors qu'en 1978 ils s'étaient élevés aux environs de 116 milliards de dollars, soit environ 580 milliards de francs, après prélèvement fiscal. A Manhattan, les gratte-ciel des grandes sociétés financières, industrielles et commerciales sont propres et bien entretenus !

la riposte noire

Le réel mécontentement des Noirs ne se traduit pas par une violente campagne générale contre Carter, ce qui fait apparaître encore une fois un autre problème auquel la communauté noire est confrontée : les difficultés de ses leaders à développer une action nationale cohérente. Mais ce qui apparaît, c'est une multitude d'actions locales sur des problèmes tant locaux que nationaux, comme le soutien aux « 10 de Wilmington » ou l'annulation de la décision Bakke (3)

De très sérieuses revues bourgeoises cependant spéculent déjà sur un probable boycott de Carter par les Noirs lors des prochaines élections de 1980. On parle aussi d'un troisième parti. On a même déjà avancé que le Républicain radical Ronald Dellums de Californie (qui a vigoureusement démenti) postulerait à la Présidence pour ce troisième parti.

Robert PAC

(1) Thierry Noyelle : « La crise fiscale des grandes villes américaines ». *Le monde Diplomatique* Août 1979

(2) Michel Bilis : « Au pays de Ben Chavis ». *Droit et Liberté* Janv. 1978

(3) Voir *Droit et Liberté* Septembre 1978 : « La querelle des quotas »

J.-F. HARVARD

Palais des Congrès

PLACE DE LA PORTE MAILLOT, 75017 PARIS
☎ 758.24.16

solyne s.a.

prêt à porter
tricots de luxe
20 rue du sentier

75002 paris - tél. 233 77 25
société anonyme capital 100.000 f

PRONUPTIA®

DE PARIS

POUR RÉUSSIR
LE PLUS BEAU DES MARIAGES
LE VÔTRE



choisissez votre toilette
dans la brochure PRONUPTIA Sélections
à retirer gratuitement dans l'un de nos
158 points de vente en France à l'enseigne exclusive

PRONUPTIA®

DE PARIS

SOFDAL

8, Rue Maurice-Ténine
94260 FRESNES

Accessoires Caravanes Bateaux

Tél. 668 10 48

MORGANE

7, rue de Lancry
75010 Paris
Tel.: 239.46.00

FABRICANT
BIJOUTERIE
JOAILLERIE
CONTEMPORAINE

THEOREME

PRÊT A PORTER
FEMMES ET ENFANTS

31, RUE DU MAIL
75002 PARIS

Téléphone 236.38.97 et 260.57.03

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■



Sembène Ousmane

le vocabulaire colonial crut pouvoir conjurer en les nommant « palabres », avec ces visages si différents, avec ces sentiments si divers, chacun rejoint son camp.

Film antireligieux ? L'asservissement spirituel est bien au centre de l'action, mais sa conclusion est double. Ce sont, bien sûr, ces hommes que l'on tond et dont on change les noms, mais aussi la colonne d'esclaves qui s'éloigne de la cité. La religion apparaît comme un élément d'un processus politique qui la débordent de tous côtés. Certains se sont étonnés que la charge soit plus forte contre la religion musulmane que contre la religion chrétienne. Tout simplement, la religion chrétienne reste un phénomène d'importation périphérique et Sembène Ousmane ne décrit pas des constructions intellectuelles, fussent-elles « de gauche », mais la réalité de son pays. Ce n'est pas sans raison que le président chrétien du Sénégal, M. Senghor, qui ne répugne d'ailleurs pas à s'appuyer sur les dignitaires musulmans pour maintenir dans son pays la dictature économique des sociétés privées françaises, a vu dans ce film plus qu'une chronique historique de libre-penseur. Il sait ce que *Ceddo* contient d'explosif, de contemporain, de puissamment libérateur. Il a préféré en interdire la diffusion.

Film anticolonialiste ? Certes, mais du « Mandat » à « Xala », Sembène a montré combien il répugnait à l'anticolonialisme de café du Commerce. Ni « méchant Blanc », ni « pauvre Noir ». Mais s'élaborent silencieusement, devant nous, les liens, les mécanismes qui vont dissoudre la société africaine. Dans ce processus, chacun tient son rôle. Au bout de la chaîne, imperturbable, le trafiquant d'esclaves qui va donner avec son vin, ses fusils, sa religion, sa rapacité, des possibilités tout à fait nouvelles aux religieux et aux féodaux pour réduire (provisoirement comme le montre la fin du film) la résistance des Ceddo.

Il faut voir, faire voir ce chef-d'œuvre. C'est une fenêtre qui donne sur les rivages africains de l'aventure humaine. Ne passez pas sans l'ouvrir.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

(1) Les Ceddo (prononcer Tiéddo) sont des hommes qui refusent l'Islam ou la religion chrétienne considérés comme un instrument d'asservissement opposé aux traditions de l'ancienne civilisation.

ceddo, enfin !

Ceddo, enfin ! Bloqué depuis des années par la censure sénégalaise, le film de Sembène Ousmane vient de sortir sur les écrans parisiens.

Un des maîtres du cinéma contemporain donne ici toute sa mesure. A l'image des insoumis qu'il décrit, Sembène Ousmane balaye avec une splendide efficacité le rôle qu'on voudrait assigner au cinéma africain entre l'ethnologie à relents zoologiques et la dénonciation bavarde.

Au dix-septième siècle, les peuples d'Afrique connaissent de formidables bouleversements. La traite des esclaves, la pénétration musulmane, les exactions d'une féodalité qui profite de l'une et se sert de l'autre plongent peu à peu un continent jadis prospère dans une nuit qui durera plusieurs siècles. Face à la chappe de plomb qui s'abat, sur le territoire de l'actuel Sénégal, les Ceddo (1) résistent. Ils refusent l'alignement spirituel, ils combattent la redoutable entreprise d'asservissement.

Ceddo, le film, c'est un jour de cette volonté lumineuse. Les Ceddo ont enlevé la princesse Dior Yacine pour faire valoir leurs volontés. Le roi hésite entre d'une part l'alliance avec les chefs religieux musulmans, les féodaux, le prêtre, le trafiquant d'esclaves, et d'autre part le maintien des traditions ancestrales qui fondaient l'harmonie sociale.

Mais déjà, l'Histoire mangeuse d'hommes le dévore, dévore, avec ses lamentables hésitations, la liberté des hommes.

Tragique sans négliger le clin d'œil, dépouillé mais laissant éclater parfois, du cœur du drame, l'exubérance de la vie, inexorable mais plein de colère contre les fatalités qui éteignent l'esprit, *Ceddo* est une image libératrice de la condition humaine et de l'histoire africaine.

Le caractère profondément tragique de l'action, une présentation épurée, silen-

cieuse, donne aux rites, aux symboles, aux gestes une importance primordiale que le jeu des acteurs rend excellemment.

A l'évidence, la question n'est pas de savoir qui, du prêtre embué dans ses visions sulpiciennes, de l'imam aboyant comme un roquet capricieux, du trafiquant d'esclaves, du griot vénal est le plus « méchant ». Lorsque les longues plages de silence s'interrompent, que de la bouleversante musique de Manu Dibango éclosent et s'organisent, face au peuple, ces liturgies de la réflexion collective que



droit et liberté ■ n° 383 ■ septembre 1979

case réservée

le grand luxe à de tous petits prix



les boutiques

Laurent St Michel

11 et 12 rue victor hugo, 69002 Lyon

serva

bijoutier

102, bd. Rochechouart

Paris 18^e

SPAD 24

rue Charles Heller
94400 VITRY SUR SEINE
Tél. 680 20 01



Société Anonyme au Capital de 200.000 Francs

41 RUE DU SENTIER PARIS 2^e

TELEPHONE 233 8243 / C.C.P. PARIS 7456-42

carrelages du marais

grès, terres cuites au feu de bois, faïences, mosaïques, delft, lave émaillée, créations personnalisées.

heures d'ouverture
lundi samedi inclus
10h - 12h30 - 13h30 - 18h30

bertrand damoiseau vous invite à faire
le tour de la céramique au
46, rue vieille-du-temple 75004 paris
tél. 278.17.43

TISSUNIS
s.a.r.l.

73, rue d'Aboukir

75002 Paris

Tél.: 233-69-02

Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire
MARBRERIE DE BAGNEUX

Jacques BANATEANU

Evite aux familles toutes démarches pour inhumations - Toilettes mortuaires
Lincoils - Transports de corps Paris Province, Israël et tous Pays
Achats de terrains, constructions de caveaux
Monuments, Gravures, Photos, Portraits
Maison conventionnée

122, avenue Marx Dormoy
92120 MONTROUGE

(face la Porte principale du cimetière de Bagneux)

Téléphone : 656.74.74

■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■ pleins feux ■

livres

des livres pour l'automne

De France, d'Afrique du Sud, d'Israël, de Turquie, d'Italie, du Pakistan, quelques livres de soleil et de fraternité. Tout d'abord, pour ceux que je suppose rarissimes, qui n'ont pas encore dévoré le dernier roman d'Emile Ajar : « *l'Angoisse du Roi Salomon* » (Mercure de France). On connaît l'auteur, sensible, chaleureux, truculent, de « *Gros Calin* » et de « *La vie devant soi* » : on le retrouve égal à lui-même dans ce beau roman parabole de la bonté universelle d'un vieux juif parisien « *le roi du pantalon* », rescapé de la terreur nazie, qui consacre sa fortune à soulager la solitude et la misère de tous ceux dont le drame vient à ses oreilles. Vaste programme ! Qui devient rocambolesque avec le narrateur chauffeur de taxi, sans compter que l'ancienne maîtresse du « *roi Salomon* » s'en mêle... Un livre à vous réchauffer le cœur.

De Pierre Gamarra, directeur de l'excellente revue littéraire « *Europe* », un 37^{ème} livre nouvellement paru : « *Cantilène Occitane* » (éd. Franç. Réunis). Gamarra évoque, par la voix d'un maître d'école occitan, de l'Espagne à l'Occitanie et à Paris, un amour, une femme disparue, la tourmente de la grande rafle du « *Veld'Hiv* » et du « *jeudi noir* » du 16 juillet 1942, l'Occupation et après. Un roman prenant par un conteur chevronné.

D'Afrique du Sud, par le grand écrivain blanc anti-apartheid André Brink, un nouveau roman traduit de l'anglais, après « *Au plus noir de la nuit* » et « *Un instant dans le vent* » (Stock éd.) : « *Rumeurs de pluie* » (même éd.). C'est l'histoire d'un Afrikaner qui a tout : argent, amour, enfants beaux et intelligents, la sécurité. Mais justement celle-ci bascule lorsque la police politique de l'apartheid vient arrêter son meilleur ami et que son fils passe à la guérilla aux côtés des Noirs exploités : alors tout le bel univers de l'Afrikaner sûr de lui bascule... Un livre haletant et aussi un reflet des luttes qui se cristallisent à l'intérieur de la société sud-africaine.

D'Israël, mais traduit du yiddish, un roman d'Isai Spiegel, l'un des grands écrivains dans cette langue, né en Pologne : « *Une échelle vers le ciel* » (éd. Gallimard). Si l'on veut vraiment saisir ce qu'était « l'esprit » d'une communauté juive polonaise d'avant-guerre avec son

humour, ses « types », ses références, ses souffrances, il faut lire ce beau livre où le vent de l'histoire, celle des pays où les juifs se sentent un monde à part, passe en grondant.

Pour la sixième fois, le public français peut lire un roman traduit du plus grand écrivain turc du XX^{ème} siècle, Yachar Kemal, dont le nom revient de plus en plus pour un prix Nobel à venir. « *La Légende des Mille Taureaux* » (éd. Gallimard, comme les autres titres du même auteur, « *Memed le Mince* », « *Memed le Faucon* » etc... ici déjà évoqués), fait appel à des légendes d'Anatolie, à la vie de tribus libres mais écrasées par l'Etat, la police, les féodaux, de nos jours : tradition et raison d'Etat s'affrontent, et cette dernière a raison des nomades chevaleresques dont le temps est révolu. Un souffle épique, un humour puissant, une réalité présente font de Kemal le vrai barde de l'Anatolie d'aujourd'hui.

Encore chez Gallimard, dont l'effort de traductions étrangères de qualité est à souligner, « *l'Odeur du Foin* », du meilleur écrivain juif italien, Giorgio Bassani, dont l'admirable « *Jardin des Finzi-Contini* » (Poche-Folio) sur le judaïsme ferrais pendant les années noires du fascisme est devenu un classique mondial et un grand film... C'est encore à Ferrare que ces douze récits se passent, tour à tour « *objectifs* » et intimistes, qui évoquent des destins, des lieux, des événements liés à la vie de l'auteur et à sa ville merveilleuse, Ferrare.

Enfin, une révélation pour le public français : pour la première fois depuis la traduction de quelques œuvres du philosophe-poète, fondateur du Pakistan, Mohamed Iqbal, on peut lire dans notre langue un recueil de poèmes splendides du plus grand poète pakistanais vivant Faiz Ahmed Faiz (éd. Seghers). Chez Faiz, conscience éthique et conscience politique se mêlent étroitement en un intimisme toujours relayé par la dénonciation de l'exploitation dont son pauvre et grand pays est fertile. En lisant ce recueil, on capte la voix du second pays musulman du monde par l'importance, mal connu en France, où l'Inde et l'Islam arabo-persan fécondaient mutuellement leurs cultures.

Yves THORAVAL

pour comprendre

Deux amis et collaborateurs de droit et liberté ont publié cette année des essais qui vont au cœur des préoccupations de notre Mouvement. D'abord « *Socialistes et pacifistes* » (1933-1939), (éd. Syros), de Michel Bilis, qui s'attache à décrire « *l'impossible dilemme des socialistes français* » entre 1933 et 1939, les relations ambiguës et mouvementées entre socialisme issu du Manifeste du Parti Communiste et du Congrès de Tours et les concepts de défense nationale, de pacifisme, de patriotisme. SFIO, guerre d'Espagne, nationalisme, montée des fascismes, Front Populaire sont les grandes étapes d'un débat dont Léon Blum, Marc Pivert, la « *gauche révolutionnaire* » ont été les principaux « témoins », avec le groupe de la « *Bataille Socialiste* ». Au delà du grand intérêt documentaire et universitaire, le livre de Michel Bilis éclaire les débats actuels sur la construction de l'Europe et, surtout, apporte une importante contribution au débat : « *Socialisme et/ou Nationalisme* ? ».

De Jacques Barou, un autre collaborateur de droit et liberté, il faut signaler « *Travailleurs africains en France* » (éd. Presses Universitaires de Grenoble), qui apporte de solides informations sur les 100.000 travailleurs menus du sud du Sahara en France. D'où viennent-ils ? Qu'est-ce qui les pousse à s'expatrier ? Comment vivent-ils leur exil ? Sur quelles solidarités sont basées leurs relations ici ? Quelles sont leurs résistances culturelles et politiques à la société d'accueil ? Quel processus les mène entre les griffes de « *marchands de sommeil* » ? Quelle est leur attitude vis-à-vis de la société d'origine, au moment du retour ?

Ce sont là les principales questions que pose le livre de Barou et auxquelles il répond avec une grande compétence, servi par sa connaissance de l'Afrique. Indispensable pour comprendre ces Africains du Sahel qui vivent près de nous.

Yves THORAVAL

oilgate

Notre ami Martin Bailey, du groupe Haslemere de Londres, vient de publier le résultat de plus de quatre ans d'enquête sur la conspiration des compagnies pétrolières avec l'Afrique du Sud et la Rhodésie. Il montre, preuves à l'appui, comment cinq parmi les plus grandes multinationales mondiales — deux américaines (Mobil et Caltex), deux britanniques (BP et Shell) et une française (Total) — ont délibérément violé les lois de leur pays d'origine et les instructions des pays exportateurs de pétrole pour continuer d'approvisionner coûte que coûte le régime raciste de Salisbury depuis 1965, date de la proclamation unilatérale d'indépendance d'Ian Smith et de l'embargo décrété par le Conseil de Sécurité contre la colonie rebelle.

Depuis les premières révélations de Martin Bailey sur cette conspiration, le gouvernement britannique et l'administration américaine ont été obligés d'ouvrir une instruction officielle pour déterminer les responsabilités. De son côté, le président Kaunda de Zambie a porté plainte contre les cinq multinationales les accusant d'avoir détourné du pétrole destiné à son pays pour fournir la Rhodésie en priorité. On attend toujours la réaction du gouvernement français, partenaire majoritaire de Total. Jusqu'ici il a gardé un silence prudent.

R.C.

« Oilgate », par Martin Bailey. Coronet Books, Londres. 288 pages s. 1,50 st.

musique

bolivia manta

« *Nous avons fait ce disque ensemble, pour le plaisir de jouer la musique de chez nous ; nous l'aimons, nous nous y retrouvons et nous voulions la faire connaître. Les thèmes et les chansons ne sont ni signés ni arrangés ; car il ne s'agissait pas, comme c'est le fait bien souvent ici, de s'approprier cette musique, du reste, elle nous appartient déjà, comme elle appartient là-bas aux paysans et à ceux qui, dans les villes n'ont pas oublié leurs origines.* »

Cette phrase qui montre dans quel esprit a été fait le disque n'est pas un mensonge.

Enregistré avec les moyens du bord, cet album est une véritable anthologie de la musique populaire sud-américaine. Il se compose de chants traditionnels du Pérou, de Bolivie et d'Equateur.

Outre les morceaux, interprétés à merveille, ce disque offre la traduction des chants et une présentation des instruments qu'utilisent Julio et Carlos Arguedas et Victor Colodro, de la musique et de la vie en Amérique Latine.

Chant des pauvres, il s'adresse aux pauvres, mais c'est aussi le chant des opprimés. La révolte y est présente à chaque vers et l'amour transparaît à chaque couplet.

M.M.

Winayataqui : Bolivia Manta : Neue Welt NWIS 1009

assez mentir

On a tellement écrit de livres sur le nazisme, la déportation, « l'holocauste ». Mais celui-ci n'est pas comme les autres.

Ce n'est ni une histoire générale de la persécution hitlérienne contre les juifs, ce n'est pas non plus une histoire de la Résistance, ni la description d'un camp de concentration.

C'est un cri d'indignation devant l'oubli, devant l'ignorance feinte ou réelle, devant le mensonge surtout.

Cela commence par une sorte d'introduction d'une trentaine de pages, qui est la part de Vercors dans cet ouvrage. Une méditation, une interrogation, une indignation devant le fait que l'on ne s'indigne plus. Une certaine compréhension à l'égard des jeunes « qui n'étaient pas nés au temps de l'incroyable », mais une colère à l'égard de gens qui « eux, ont connu, palpé les souffrances des martyrs et qui prétendent écrire l'Histoire, mentir impunément pour tromper cette jeunesse ».

Et aussi un avertissement : « Le malheur peut survenir, en France aussi, à tout moment ». Il faut y être préparé. Pour cela, il faut savoir. Et « pour tout savoir, il faut le courage et la patience de le vouloir ».

C'est du très, très bon Vercors. Et puis ensuite, il y a une vingtaine de chapitres, courts et hâletants, de notre amie Olga Wormser-Migot.

Ils développent, en frappant dans toutes les directions, les raisons de s'indigner, et de lutter contre tous les « révisionnistes » et autres falsificateurs de l'Histoire. Notre amie, historienne de la déportation comme on sait, est habitée par la passion de la justice et de la vérité. Passion est le mot propre, dans son double sens : mouvement impétueux de l'âme, dit le dictionnaire, mais aussi souffrance de tout l'être. A partir de la projection d'« Holocauste », ou de la célébration d'une « Année de l'enfance », ou de la résurgence des groupes néo-nazis, ou des manuels d'ins-

truction civique, ou des guides de tourisme, etc... (il faudrait tout citer), c'est un combat « tous azimuts » qu'Olga Wormser mène sans biaiser, sans désespérer, sans rien omettre, nous obligeant tous et chacun à faire notre mea culpa. Elle atteint ainsi, non seulement les nostalgiques de « la solution finale » — car il y en a, nous ne le savons que trop — mais aussi le Français moyen qui ne veut pas entendre parler de « ça » parce que c'est trop triste, ou celui qui s'étonne qu'il y ait encore trop de Juifs : « Encore eux ? Vous voyez bien qu'il en reste ! ».

Mais Olga Wormser n'oublie pas de saluer au passage tous ceux qui, Allemands ou non, ont « résisté ». Ni de protester contre ceux qui, pour des raisons politiques, goment certaines formes de Résistance ou n'ont qu'une indignation sélective, ou encore n'ont de voix ou de plume que pour dénoncer — l'est bien temps ! — la persécution antisémite en taisant les autres persécutions. Et pas seulement celles du temps des nazis, mais celles qui sévissent de nos jours aux quatre coins du monde et sous d'autres signes que celui de la croix gammée.

Au moment où tant de mensonges effarants et incroyables s'écrivent, où tant de théories « néo-aryennes » ou « anti-judéo-chrétiennes » se diffusent, aidées par de scandaleuses et étonnantes complaisances, il n'est plus permis de « rester au-dessus de la mêlée ». Peut-être nous trouvons-nous une nouvelle fois en face des années 30, ces années où presque personne ne croyait à l'apocalypse des quinze années qui suivirent. Ah ! que l'on ne puisse pas, dans quelques vingt ou trente ans — nous ou ceux qui viendront après nous — dire en gémissant : « Nous ne savions pas ».

Jean Pihan

Assez mentir, par Vercors et Olga Wormser-Migot. Aux éditions Ramsay, 27 rue de Fleurus, Paris 6^e, collection Fureurs du temps. 172 pages 1979.

revues

les temps modernes

Le second Israël : avec, pour sous-titre « La question sépharade », ce gros numéro spécial des Temps Modernes (394 bis) présente l'Israël majoritaire, plus de 60 % de la population actuelle du pays, en pleine expansion démographique mais encore passable-

ment éloignés des pôles de décision et d'exécution politiques, culturelles, économiques, de l'Etat hébreu. Certes, ce solide dossier ne scelle en rien les inégalités, les discriminations même, dont sont victimes ceux qu'un cinéaste a nommé les « Juifs arabes » d'Israël : leurs revendications sont ici très honnêtement présentées. Mais le grand intérêt des 500 pages de ce livre est d'expliquer enfin qui sont ces Sépharades (de l'hébreu « Séphard », l'Espagne),

de montrer leur immense apport culturel, d'abord méditerranéen, puis sur un plan mondial de Rio à Amsterdam (Spinoza I), de Salonique à Alexandrie et surtout qu'ils ont été l'une des principales composantes de cet âge d'or que fut l'Espagne musulmane, où a existé, à de nombreuses reprises, une parfaite symbiose culturelle avec musulmans et chrétiens. Les Sépharades, souvent schématiquement opposés aux Ashkénazes (de l'hébreu « Ashkénaz », Allemagne), ont de plus en plus, de nouveau, conscience de leur personnalité, et l'une de leurs langues majeures, le ladino, est enseignée, depuis plusieurs années, en France. Signalons que des ateliers de culture sépharade fonctionnent au Centre Rachi (bd. Port-Royal, Paris).

fêtes et saisons

Le mensuel catholique « Fêtes et Saisons » vient de publier un numéro intitulé « Regard sur le judaïsme » (juillet-août).

Remarquable par son fond comme par sa présentation illustrée, il aidera les non-juifs à comprendre profondément ce qu'est le peuple juif, quelle est sa foi et son espérance. L'histoire du judaïsme en Europe est brièvement rappelée, sans complaisance à l'égard des persécuteurs de tous les temps. Le problème actuel de Jérusalem et de la Palestine est évoqué sobrement et honnêtement, « comme un défi lancé à la conscience spirituelle de l'humanité ». Tout le numéro se situe d'ailleurs dans une perspective religieuse.

La conclusion : « Chercher à

connaître et à comprendre » s'accompagne du texte des Dix points de Seelisberg et d'une note sur l'amitié judéo-chrétienne.

La rédaction de ce numéro a certainement été revue de très près par des personnalités juives. « Impeccable », il est à diffuser largement, pour que croissent l'amitié et la paix.

Fêtes et Saisons - (24 bd. Latour-Maubourg 75340 Paris Cedex 07) Le numéro 4,50 F CCP Paris 6977-01.

france nouvelle

Durant l'été, l'hebdomadaire publié par le Comité Central du Parti Communiste Français « France Nouvelle » a consacré chaque semaine une place importante à des articles et à des reportages sur les cultures régionales en France.

On notera avec intérêt que, dans ce cadre, trois dossiers fort documentés aient été présentés l'un sur la culture juive, l'autre sur la culture tzigane et le troisième sur la culture arménienne. Facettes spécifiques et originales de la culture française, les richesses de ces trois communautés qui se répartissent dans tout le pays sont souvent les grandes oubliées de ce genre d'entreprise. Merci à « France Nouvelle » d'avoir su nous rappeler leur existence et leur place dans la vie nationale.

« France Nouvelle », 15 rue Montmartre, 75001 PARIS. Le numéro 5 F.

indispensable cinémaction

CinémAction, l'excellente revue que dirige Guy Hennebel, un des meilleurs connaisseurs du cinéma du Tiers-Monde, vient de publier un numéro spécial sous le titre « Cinémas de l'émigration ». Après « Israël-Palestine : que peut le cinéma » et « Cinéastes d'Afrique Noire », ce nouveau numéro de CinémAction fournit un dossier particulièrement utile sur les films et les cinéastes qui ont pour sujet ou

pour origine l'immigration. La longue fréquentation de Guy Hennebel avec les problèmes du Tiers-Monde l'ont depuis longtemps convaincu qu'on ne peut, en la matière, séparer la création artistique de la réalité socio-économique qui la sous-tend et que, bien souvent, elle décrit. Aussi propose-t-il d'emblée une série d'articles qui font le point sur le phénomène de l'émigration en lui-même. On notera la participation, pour cette partie, de Jean-Louis Sagot-Duvauroux et de Jacques Barou, membres de la rédaction de droit et liberté.

Interviews, articles de fond se succèdent à propos de 36 cinéastes de l'émigration. Ils permettent de se faire une idée précise et vivante de la façon dont le septième art rend compte de cette réalité. Ce dossier est en outre un instrument indispensable pour tous les spécialistes.

CinémAction : 106 Bd. St. Denis, 92400 Courbevoie. Le numéro 30 F.



les éditions ouvrières



on n'a pas besoin d'être anti-juifs pour être raciste...

Déportée à 14 ans Magda témoigne.

CUIRS & PEAUX FOURNITURES GÉNÉRALES POUR CHAUSSURES E^{TS} J. SZERMAN & FILS

Les Spécialistes de Moutons et Chèvres
85, Rue Julien-Lacroix
75020 PARIS
COMMISSION EXPORTATION
Tél. : 636 53-18 636.81-39

ÉTABLISSEMENTS

MOUTAL

le grand magasin de la fourrure et des vêtements de peau
RAYON GRANDES TAILLÉS
LYON

11-13, RUE DE BREST
S. A. AU CAPITAL DE 350 000 FRS
TÉL. (78) 42.03.05

CRÉATIONS EXCLUSIVES GOTTEX HENRI DANIEL

VILLE - PLAGE - COCKTAIL - SOIR

23, Bd POISSONNIÈRE - PARIS-2^e - TÉL. } 236-52-53
236-61-46
236-78-86

PRET A PORTER

P.A.P. LISE

857 85 21

63, Rue Charlot
75003 PARIS

mathé

IMPORT EXPORT

GROS ADMINISTRATION - COMPTABILITÉ 1/2 GROS

21, Rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS

357.95.76 +

DEPART. FIL : 93, QUAI DE VALMY, 75010 PARIS
607.32.80 - 206.94.73
SIEGE SOCIAL ET MAGASIN 172, RUE SAINT-DENIS 75002 PARIS
TEL. : 233.17.85

TRANSFORMATEURS
SELFS
BOBINAGES DIVERS

CONSTRUCTIONS RADIO-ÉLECTRIQUES

MAXWELL

296, rue de Rosny - 93 MONTREUIL

Tél. 287.75.26.

FOURNITURES DIFFUSION

27, rue de Saintonge
75003 Paris

Téléphone 272.15.31

rires juifs

Quelle différence y a-t-il entre le Messie et le plombier ? — Il se pourrait que le Messie vienne un jour

Qu'un juif, un jour, fasse une chanson satirique sur la Marseillaise, et il se trouvera inéluctablement une bonne âme pour lui rappeler qu'il donne ainsi des verges pour se faire battre au lieu de camoufler au mieux, comme il aurait dû avoir la décence de le faire, son apatridie congénitale.

Les antisémites ne sont pas des marabouts !

Et les antiracistes ? Marrants, les antiracistes ? A vérifier ! Ça pleurniche, ça argumente, ça s'indigne, ça réfute.

Au fait, qu'est-ce qui donne aux groupes dominants le droit de déterminer ce qui est bien ou non pour les autres ? Et si les goy (non-juifs) savent rire avec Molière de leur façon d'être avare, pourquoi les juifs ne riraient-ils pas de la leur sans qu'un censeur bien intentionné vienne leur dire d'en pleurer.

Chaque groupe humain a construit un mode vie qui constitue son originalité, sa différence. Chaque mode de vie comporte ses ridicules qui sont bien souvent une des faces de sa grandeur. L'humour juif rit d'abord de la caricature tendre ou cruelle de la vie juive. Mais voilà ! A la lisière de cette caricature en naît une autre, une autre qui n'est pas drôle. Existe-t-il, hormis l'évocation hollywoodienne ou le bon sentiment larmoyant, un moyen de faire la peau aux préjugés racistes ?

Le rire juif, c'est aussi cette bagarre de l'intelligence sans complexe qui sait ridiculiser l'ennemi sans se prendre au sérieux.

Alors rions !

rire sous cape

La religion, l'enseignement talmudique, les méandres de la loi et des pré-

ceptes sont un des ciments les plus évidents de la « judaïté ». Ils peuvent aussi alimenter les « bonnes histoires ». (1)

Un chapelier de la ville de Brody (Pologne) vint un jour trouver le vénéré rab-

bi Haïm à la maison d'étude où il était entouré de trois de ses disciples préférés, pour lui poser cette question :

« Pourquoi, vénéré rabbi, est-il dit dans les Saintes Ecritures : Il est un temps pour rire, et un temps pour pleurer ? »

En guise de réponse, le rabbi se contenta de raconter l'histoire suivante :

« Il y avait un roi, une fois, qui avait préparé un splendide festin pour les noces de sa fille bien-aimée, auquel il avait convié toute sa cour et sur l'invitation de chacun, figurait le menu du grand festin. Mais, voilà que la princesse tomba soudain malade sans qu'un seul médecin pût la soigner, et elle fut emportée en quelques heures. La foule des invités sans un mot se retira et tous avaient grand chagrin de la mort de la belle princesse. Un seul invité resta. Son invitation à la main, il exigea qu'on lui servît en entier le menu, ce qui fut fait. Il s'installa à la table et se mit à se régaler sans honte. »

Le premier disciple éclata de rire. Sur le visage du second se peignait au contraire l'affliction. Quant au troisième, il montrait un énigmatique sourire.

« Comment oser rire de cette histoire ? s'indigna le disciple ému. Ne voyez-vous pas que le rabbi a voulu nous faire saisir



dessin de Wolinski

par là l'indécence de celui qui resterait impassible et joyeux alors que la shehina est en exil ? Celui qui ne sait pas pleurer quand tout le monde pleure, celui-là est le plus pauvre des pauvres et le plus malheureux entre les malheureux, fût-il attablé pour un festin. »

« Pas du tout, répliqua celui qui avait ri ; si le rabbi avait voulu notre compassion pour son apologue, il n'aurait pas ajouté que chaque invité avait reçu un menu détaillé. C'est là le détail important. L'invité qui reste après le départ des autres, celui-là est le juste qui comprend que ce qui est dû est dû, ce qui est écrit est écrit, et doit être respecté. Il n'est de rire ni de larmes qui tiennent. Soyons joyeux avec ce juste. »

Le troisième, qui n'était autre que le déjà brillant rabbi Mordekhai de Kremnitz (Pologne), fils de rabbi Yehiel, intervint alors :

« Vous avez tous deux laissé échapper l'enseignement du maître : ce sur quoi il voulait attirer notre attention, c'était sur le problème de savoir pourquoi le chapelier pouvait poser une question pareille. »

« C'est que, reprit le chapelier qui avait assisté, suffoqué, à la discussion, voyez-vous, ce qui me tourmente, c'est que s'il n'y a qu'un temps pour rire et un temps pour pleurer, où vais-je trouver le temps de vous faire vos chapeaux ? »

Claude MORALI

(1) Histoire parue dans le dossier des Nouvelles Littéraires : L'humour juif, dossier établi par Michel Martens et André Sénik (8 mars 79).

comment devenir une mère juive

« Pour mériter le beau nom de « mère juive », il n'est nullement nécessaire d'être mère, ou même d'être juive ». C'est ce qu'apprend le best-seller américain de Dan Greenburg « Comment devenir une mère juive en dix leçons » récemment édité en français et agrémenté de dessins de Wolinski (1). Au retour des vacances, les lecteurs de droit et liberté seront intéressés de savoir s'ils ont bronzé en « mère juive » en se référant aux indications tirées de ce manuel éducatif.

Comment vous détendre à la plage ?

La veille, préparez un panier-repas avec du poulet froid, des épinards, du rosbif, du strudel, de la salade de pommes de terre, des tomates, des fruits, du pain (beaucoup de pain), des carottes, du thé dans une bouteille thermos, du céleri en branches, des gâteaux secs, un camembert, des chips, des cornichons sucrés, de la salade de thon, le tout enveloppé dans du papier alu.

Une fois arrivés à la plage, distribuez les rations à la famille et si par chance, après cette petite collation, il reste du temps, adonnez-vous aux plaisirs de la plage.

Commencez par récupérer, déplier et

droit et liberté ■ n° 383 ■ septembre 1979

lisser les feuilles de papier alu et placez-les sur un carton pour en faire un réflecteur solaire. Disposez le tout sur vos genoux : vous serez bronzée jusque sous le menton et même, derrière les oreilles !



dessin de Wolinski

Arrosez-vous d'huile solaire. Vérifiez si chacun porte bien ses lunettes de soleil pour protéger de la cécité, avec un petit bout de papier journal pour protéger le nez, et n'importe quoi en guise de chapeau pour protéger le cerveau. Sans oublier manches et pantalons longs pour protéger bras et jambes des coups de soleil et des sandales pour protéger vos pieds des morceaux de verre sournoisement cachés dans le sable. Enfin un parapluie pour protéger le tout.

Ne laissez personne se baigner avant que quatre bonnes heures se soient écoulées après le repas. Interdisez de rester dans l'eau dès que les lèvres bleussent. Exigez que chacun à son tour sorte de l'eau toutes les trois minutes pour que vous puissiez vérifier la couleur des lèvres.

Suppliez (2) que l'on n'aille pas trop loin au large. De l'eau jusqu'à la taille c'est déjà de la folie : on risque à tout moment de glisser ou de buter sur un rocher et de se noyer.

Sur les encouragements des vôtres, finissez par céder à la tentation et annoncez... que vous allez nager ! Elancez-vous dans l'océan (jusqu'aux chevilles), criez : « Je meurs ! C'est trop froid ! », savonnez-vous les mollets, lancez quelques gouttes sur votre poitrine, exclamez-vous : « Ah, quel plaisir ! » et rentrez vous coucher à l'hôtel avec un grog et trois aspirines.

« Non, je n'ai pas la santé pour ces fantaisies ! »

(1) J. Lanzmann et Seghers éditeurs.
(2) Note du traducteur : en criant.

êtes-vous antisémite ? questions

■ La règle du jeu est simple. Voici un certain nombre de qualificatifs. Si vous estimez qu'ils s'appliquent aux juifs, vous répondez OUI. Sinon, vous répondez NON. Ex. : « Le juif est-il plombier ? ». Réponse : « NON ».

Estimez-vous que le juif est :	oui	non
1. Pleurnichard	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Vindicatif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Riche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Subversif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Rasant les murs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Envahissant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Malin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Vulgaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Refoulé/Obsédé sexuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

solution

- Si vous avez répondu OUI partout, vous êtes juif.
- Entre 6 et 8, vous aimeriez l'être.
- Entre 5 et 6, vous êtes de mauvaise foi.
- Entre 2 et 5, vous faites un effort de sincérité, mais vous lisez trop la presse de gauche.
- Moins de 2 OUI, vous êtes antisémite.
- Si vous avez répondu NON partout, vous êtes fou.

Dans le dossier qu'ils ont établi sur l'humour juif dans les Nouvelles Littéraires, M. Martens et A. Sénik préviennent : « Rien n'est plus dangereux pour le juif que la culpabilisation actuelle du goy. Tous coupables, pour toujours, en face de victimes éternelles et accusatrices. Merci bien, de ce rôle, nous n'en voulons pas, nous savons trop bien qu'un jour, nous risquons de le payer cher. Mieux vaut — comme exercice cathartique — exhiber notre caricature et l'assumer, démarche provocatrice qui peut, selon nous, contribuer à la solution du problème goy ».

Puisse le questionnaire qu'ils proposent avoir répondu à leur attente.

Diffusion de couture

Real

Créations Arlette Nastat

vager nastat

43, rue d'Aboukir, Paris-2^e. Tél. : 508-88-60

■ action ■



photo : Elie Kagan

Après l'attentat contre Me Serge Klarsfeld la manifestation commémorant le 12 juillet, la rafle du Vel d'Hiv a revêtu une grande ampleur grâce en particulier à la mobilisation du mrap.

les combats de l'été

La permanence du combat antiraciste a été assurée, cette année encore, par le mrap, alors que de nombreux militants prenaient leur repos annuel.

Le mois de juillet a été fertile en événements racistes.

Devant l'expulsion des résidents du foyer Sonacotra de Garges-les-Gonesses

le coup de force du préfet

Pour protester contre les projets de lois Bonnet-Barre-Stoléro, 6 militants du comité du mrap d'Amiens s'étaient enchaînés aux grilles du musée, face à la préfecture picarde, mardi 26 juin. Baillonnés et enchaînés, les antiracistes (soutenus par la cgt, la cfdt, la fen, le pcf et le ps) voulaient illustrer le sort des immigrés une fois ces lois adoptées.

Sans discussion, sans ménagements et avec une grossièreté scandaleuse, la police a chargé les manifestants pacifiques et interpellé une quinzaine de militants dont quatre élus de la ville d'Amiens. Conduits au Commissariat, ils ont dû se soumettre à un relevé d'identité complet avec prise de photos et d'empreintes avant d'être relâchés 1h plus tard.

Le lendemain, à l'appel des trois syndicats, une manifestation réunissant plus de 700 personnes défilait dans les principales artères de la ville pour protester contre le coup de force du préfet et les projets de lois gouvernementaux.

Dans sa réponse à l'intervention du député d'Amiens, Maxime Gremetz, le préfet M. Rochet a jugé la manifestation du mrap « de très mauvais goût et d'une opportunité particulièrement discutable le jour même où le conseil des ministres avait décidé d'accueillir 20.000 réfugiés du Vietnam » et conclut que « dans notre pays, il n'y a pas de goulag, que ce soit pour les Français ou pour les étrangers ».

Cette déclaration a laissé perplexes les antiracistes qui, il y a quelques mois, dénonçaient les conditions de vie scandaleuses réservées aux immigrés dans les foyers Sonacotra et Léon Grosse d'Amiens.

L'autoritarisme des pouvoirs publics n'a fait que renforcer la conviction des manifestants qui, dès leur libération, posaient la question : « Le coup de force du préfet veut-il dire que pour les immigrés et ceux qui les défendent, la suppression de la liberté d'expression fait partie des projets gouvernementaux ? »

Marc MANGIN

et la lutte qu'ils mènent pour leur réintégration, le mrap n'est pas resté inactif. Soutien aux expulsés, délégations auprès des pouvoirs publics et des parlementaires.

L'attentat contre Me Serge Klarsfeld, dont on connaît l'action inlassable pour la juste condamnation des crimes nazis, a soulevé une forte émotion. Parmi les premiers, le mrap exprimait à l'avocat antiraciste sa solidarité et entreprenait des démarches auprès des autorités pour que les terroristes soient retrouvés et punis. La participation importante du Mouvement à la manifestation commémorant, le 12 juillet, la rafle du Vel d'Hiv où des milliers de juifs avaient été emmenés à la mort s'inscrivait dans ce combat d'aujourd'hui pour empêcher la résurgence du nazisme.

« le 14 juillet c'est pas fait pour les arabes »

Le 14 juillet, on apprenait la lamentable affaire de Caluire où des policiers molestèrent les propriétaires d'un café appartenant à des Français d'origine algérienne sous prétexte que : « Le 14 juillet, c'est pas fait pour les Arabes ».

Immédiatement, le mrap portait plainte en se portant partie civile et envoyait un communiqué, largement repris par la presse locale et nationale, remplaçant ce fait dans le cadre du développement du racisme et des pratiques administratives discriminatoires. Le 17, le comité local de Lyon participait à une conférence de presse sur ce sujet aux côtés de l'Association des Français Musulmans. Enfin, le mrap envoyait au ministre de l'Intérieur une lettre faisant le point sur les « bavures » policières racistes les plus importantes de la dernière période en lui demandant quels moyens il comptait prendre pour faire cesser le développement de ces pratiques inquiétantes.

le « procès » de rommel et speer à la barre

En fin juillet, c'est la construction d'un camp retranché pour nomades par la municipalité d'Argentan qui amène le Mouvement à faire savoir, dans une lettre, son point de vue aux édiles responsables. Alerté par l'organisation locale de la Confédération syndicale du cadre de vie, le mrap écrivait au maire d'Argentan en lui signalant qu'il rendrait cette lettre publique dans le cas où ne lui serait pas apportée de réponse satisfaisante, ce qui fut le cas.

Au mois d'août, la diffusion à la télévision du « procès » du chef militaire nazi Rommel, amène le mrap à faire connaître sa vive protestation. En effet, sous prétexte d'objectivité, les organisateurs croient bon de donner la parole à l'ancien

ministre hitlérien Speer, lui permettant d'apporter sa pierre à la campagne déjà si importante visant à disculper le nazisme de ses crimes.

Autour du quinze août, un groupe de militants se rend à Confolens, petite localité charentaise où se déroule un festival international de folklore. Une importante diffusion de **droit et liberté** y est assurée mais la municipalité de la ville ayant cru bon de prendre un arrêté dont l'application se traduit par la chasse aux colporteurs africains, les représentants du mrap sont amenés à faire connaître leur réprobation à la presse et à se retirer. Cet incident révèle bien, d'ailleurs, combien le climat de méfiance qui s'établit, à la faveur de la crise, entre les diverses communautés vivant en France, peut être profond. Il n'est plus possible, aujourd'hui, d'en rester à un discours général sur l'amitié entre les peuples sans prendre nettement et vigoureusement partie contre le racisme réel et constant qui nous entoure et qui trouve de plus en plus de justifications dans la tête des gens.

pour préparer la rentrée

Bien entendu, l'activité courante du mrap s'est poursuivie. La permanence juridique n'a pas fait relâche et le nombre de personnes venues en consultation durant ces vacances montre bien que le racisme, lui, ne prend pas de vacances. Pour préparer la rentrée, du matériel nou-

veau a été édité. Un « **Cahier droit et liberté** » sur le thème « *Races, sociétés et aptitudes: apports et limites de la science* » fait le point, avec la participation des meilleurs scientifiques, sur les données de la science qui infirment les élucubrations de la « nouvelle » droite (voir bulletin de commande p. 13).

L'étoile verte a également été rééditée sous forme d'un badge métallique avec l'inscription « *Halte au racisme* ». Ce badge permet d'étendre à toute la France la campagne de l'étoile verte, qui a connu tant de retentissement à Paris. 5 F l'unité + 1,20 de frais de port).

Albert Lévy, secrétaire général et Me George Pau-Langevin, vice-présidente, ont apporté le soutien du mrap aux résidents du foyer Sonacotra de Garges-les-Gonesses expulsés par la police.



photo Jean-Yves Treiber

PRÉSIDENT : Pierre PARAF.
VICE-PRÉSIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^e George PAU-LANGEVIN, Dr François GREMY.
SECRETAIRE GÉNÉRAL : Albert LÉVY.
COMITÉ D'HONNEUR : Henri ALLÉG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRE NOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VER-CORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNIER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples est le nouveau titre que s'est donné le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, par le vote de son congrès des 26-27 novembre 1977.

Poursuivant son action de toujours, le mrap réaffirme sa volonté de combattre avec une égale vigueur tous les aspects du racisme, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes, en quelque lieu que ce soit.

Défendant les droits et la dignité de tous les hommes, dans le respect de leur identité, il œuvre pour l'amitié entre les peuples, condition majeure de la paix.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

J'adhère au m.r.a.p.

Je m'abonne à droit et liberté



Nom (en capitale) _____

Prénom _____ âge _____

Profession _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrap.

Abonnements d'un an à droit et liberté (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Étranger (75 F). C. C. P. 9239-81 Paris. Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrap)
 120, rue saint-denis - paris (2) - tél. : 233.09.57 - c. c. p. : 14-825-85 paris

le journal sans préjugés

droit et liberté

c'est



je profite de l'offre spéciale trois abonnements pour cent francs

nom _____
 prénom _____
 adresse _____

nom _____
 prénom _____
 adresse _____

nom _____
 prénom _____
 adresse _____

à renvoyer à droit et liberté - 120, rue Saint-Denis - 75002 Paris - C. C. P. 9239-81 Paris.



page 6: lettre au président de la république